



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 027 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 30 avril 2014

Président

M. Bev Shipley

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 30 avril 2014

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC)): Je déclare ouverte la 27^e séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous en sommes à la deuxième journée de notre étude sur l'innovation et la compétitivité en agriculture.

Nous avons le plaisir d'accueillir nos témoins pour la première heure.

De l'Association canadienne du commerce des semences, nous entendrons Patty Townsend, qui en est la directrice générale. Bienvenue, Patty.

Du Conseil horticole du Canada, nous entendrons Anne Fowlie, qui est la vice-présidente exécutive.

Madame Townsend, vous pouvez commencer et vous avez sept minutes.

Mme Patty Townsend (directrice générale, Association canadienne du commerce des semences): Merci beaucoup pour cette invitation. La troisième tentative aura été la bonne, puisqu'on nous a déjà annulés, qu'il y a eu des votes et toutes sortes d'obstacles, mais nous sommes enfin ici pour vous rencontrer.

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui pour vous parler du rôle fondamental de l'industrie des semences dans l'innovation et la compétitivité dans le domaine de l'agriculture. Je vous transmets les excuses de notre président qui n'a pas été en mesure de se déplacer à Ottawa avec un court préavis. Vous êtes pris avec moi, mais je ferai tout mon possible pour apporter une contribution significative à votre étude.

L'Association canadienne du commerce des semences compte 132 entreprises membres. Nos membres mènent des activités se rapportant à tous les aspects des semences, comme l'amélioration des plantes, la création de variétés, la production, le traitement, l'emballage, le marketing, la vente et le commerce.

Nous comptons entre autres parmi nos membres des détaillants autonomes vendant des produits d'un producteur, de grandes sociétés multinationales et des distributeurs de petits paquets de semences de jardinage et d'herbes biologiques aux géants mondiaux de la biotechnologie. Les membres de l'association ont des intérêts et des objectifs très diversifiés. Bon nombre d'entre eux sont des concurrents sur le marché, mais travaillent de concert au sein de l'Association canadienne du commerce des semences pour appuyer notre mission, soit de promouvoir l'innovation et le commerce dans le domaine des semences.

Selon les estimations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, parmi les aliments consommés partout dans le monde, neuf bouchées sur dix proviennent d'une graine qui a été plantée. Les semences constituent le fondement de l'approvisionnement alimentaire mon-

dial et elles contribuent de façon importante à la fourniture de produits fibreux, de carburant et de produits industriels.

Les semences représentent le moteur de l'innovation dont les agriculteurs du monde entier auront besoin pour fournir des aliments, du carburant et des vêtements à la population mondiale, qui devraient se chiffrer à plus de neuf milliards de personnes dans les 35 prochaines années.

Des études ont révélé que plus de la moitié de l'augmentation du rendement de la plupart des cultures est attribuable à des améliorations génétiques, rendues possibles grâce à des semences. C'est pourquoi les agriculteurs espèrent que le secteur des semences leur fournira les caractéristiques génétiques supérieures dont ils ont besoin pour améliorer leur productivité et protéger l'environnement dans lequel ils travaillent.

Presque chaque semaine, des chercheurs du secteur public et du secteur privé annoncent une réalisation importante dans les domaines de l'amélioration des plantes et de la recherche. Les répercussions de ces réalisations sont déjà importantes. Selon Science Daily, des changements progressifs ont été observés sur le plan de la vitesse et du rapport coût-efficacité. Les réalisations qui nécessitaient auparavant six générations n'en nécessitent plus que deux.

Des réalisations récentes, comme la découverte d'un gène pouvant améliorer la photosynthèse, le séquençage d'un génome pour le blé et les pois chiches, et la création de variétés de blé tolérantes aux insectes, promettent des augmentations du rendement de plus de 50 % dans les cultures de base partout dans le monde.

À court terme, des progrès sont réalisés en ce qui concerne la résistance à la sécheresse et à la chaleur, l'utilisation efficace de l'eau et des nutriments, la résistance aux maladies ainsi que la qualité des huiles et des repas et les avantages de ceux-ci pour la santé. Tous les progrès cités et d'autres avancées entrent rapidement dans le processus d'innovation et sont très prometteurs pour les agriculteurs et les consommateurs.

La question est désormais de savoir si les agriculteurs canadiens seront en mesure d'avoir accès à des progrès et comment ils s'y prendront. La réponse est la suivante: lorsque le contexte politique et réglementaire canadien favorisera l'investissement.

Lorsque le secteur privé est capable de générer un rendement, il investit. En 2012, les membres de l'association ont investi plus de 109 millions de dollars en recherche, en amélioration de plantes et en création de variétés. Ceci représente plus de 5 % de l'ensemble de leurs ventes et une augmentation de 94 % sur cinq ans.

L'investissement était concentré dans trois cultures, soit le canola, le maïs et les fèves de soja où l'environnement opérationnel facilite un retour sur l'investissement afin qu'il soit possible de réinvestir dans la création de variétés encore meilleures.

Les sélectionneurs de végétaux et les créateurs de variétés travaillant avec ces cultures évoluent dans un environnement réglementaire plus flexible. Par exemple, le maïs n'est pas assujéti à l'enregistrement de variétés et l'enregistrement des fèves de soja et du canola a évolué dans l'objectif de répondre aux besoins du marché.

Ils ont également accès à des outils de meilleure qualité pour protéger leurs inventions, qu'il s'agisse de nouveaux caractères, de nouveaux attributs ou de nouvelles variétés. Pour créer du maïs ou du canola hybride, les agriculteurs achètent des semences à chaque cycle de culture pour continuer d'obtenir le rendement supérieur produit par ces hybrides. L'amélioration du rendement et des attributs du canola, du maïs et des fèves de soja est rendue possible grâce à l'utilisation de la biotechnologie moderne qui permet d'utiliser des outils de protection intellectuelle plus efficaces, comme des brevets et des ententes sur l'utilisation des technologies.

Cependant, les investissements du secteur privé dans certaines cultures canadiennes de grande envergure, comme le blé, l'orge, l'avoine, le lin et les légumineuses, accusent un retard. En 2012, seulement 8 % des investissements du secteur privé visaient l'amélioration du blé, comparativement à 2 % pour l'orge et à 1 % pour le lin, et aucun investissement d'importance n'était axé sur l'amélioration de l'avoine ou des légumineuses.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Canada est le plus grand investisseur dans l'amélioration des plantes et dans la recherche portant sur ces cultures. Toutefois, le gouvernement, qui change l'orientation de ses investissements, revoit à la baisse ses investissements dans l'amélioration des plantes et la recherche, et il souhaite que le secteur privé prenne la relève, de façon indépendante ou en partenariat avec des établissements publics. Le secteur privé est enthousiaste à l'idée de jouer un rôle plus important, mais il ne pourra y arriver que si le milieu politique et réglementaire favorise l'investissement.

Premièrement, nos membres ont besoin d'un engagement permanent en ce qui a trait aux décisions réglementaires et commerciales fondées sur des principes scientifiques. La science est reproductible et mesurable. Les processus réglementaires fondés sur les principes scientifiques permettent de veiller à ce que l'innovation soit évaluée de façon cohérente, ce qui contribue à rétablir la confiance des consommateurs et des responsables de l'innovation. Comme l'opinion publique, l'acceptation du produit par le marché et d'autres facteurs économiques varient d'une période et d'une région à une autre, le gouvernement ne devrait pas en tenir compte dans ses décisions réglementaires et commerciales.

Deuxièmement, la flexibilité, la prévisibilité et le caractère habilitant du milieu réglementaire sont des caractéristiques nécessaires pour les investisseurs du secteur privé. Le gouvernement a pris des mesures considérables pour améliorer les systèmes réglementaires, y compris le retrait de la distinction visuelle des grains comme exigence de l'enregistrement d'une variété de blé, et la création d'un cadre qui pourrait faciliter l'enregistrement de variétés de toutes les sortes de cultures de façon plus efficace. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. S'agissant de l'enregistrement des variétés, je dois signaler que le système d'enregistrement soi-disant à « trois parties » mis en oeuvre il y a cinq ans n'a pas encore amélioré l'enregistrement, car même au sein de ce système, des changements simples doivent être apportés par règlement.

Nous attendons avec impatience certaines dispositions du projet de loi C-18, Loi sur la croissance dans le secteur agricole, et nous espérons que vous examinerez ce projet de loi prochainement. Plus

précisément, nous appuyons la possibilité d'utiliser des données obtenues à l'étranger à des fins d'enregistrement ainsi que la possibilité d'intégrer certains documents par renvoi. L'examen du système d'enregistrement entamé l'automne dernier est également positif pour les sélectionneurs de végétaux et les créateurs de variétés. Nous espérons que celui-ci donnera aux chaînes de valeur des cultures la possibilité de concevoir des systèmes répondant mieux à leurs besoins.

Troisièmement, pour que le secteur privé investisse, il doit être capable d'obtenir un retour sur investissement supérieur au coût. Ce n'est pas généralement le cas dans certaines cultures, comme le blé. L'un de nos membres nous a fourni un exemple concret, soit FT Wonder, en Ontario. L'entreprise a investi neuf ans et plus de 900 000 \$ pour créer le blé tendre rouge d'hiver et pour en faire la mise en marché. Le produit est sur le marché depuis trois ans et l'entreprise n'a pas récupéré la moitié de son investissement. Visiblement, ce n'est pas viable.

Pour assurer l'efficacité de la protection de la propriété intellectuelle, les sélectionneurs de végétaux et les créateurs de variétés doivent être en mesure d'établir les conditions d'utilisation de leurs variétés pendant une certaine période. Ces conditions peuvent comprendre une rémunération ou une redevance, et c'est généralement le cas. Pour certaines cultures, comme les céréales, les légumineuses, le lin et les cultures spéciales, la seule véritable forme de protection de la propriété intellectuelle est la protection des obtentions végétales.

Le projet de loi C-18 accroît la protection des obtentions végétales, car il permet aux sélectionneurs de végétaux d'établir des conditions s'appliquant plus longtemps qu'auparavant et visant un plus grand nombre d'utilisations. Par exemple, outre la vente et la publicité d'un produit, le sélectionneur de végétaux peut établir des conditions relatives à la production, à la reproduction, au conditionnement, au stockage à des fins de vente, à l'importation et à l'exportation de ces variétés. Parallèlement, le projet de loi comprend une exception s'appliquant aux agriculteurs afin que ceux-ci puissent conserver et entreposer des grains produits à partir de variétés protégées et d'en faire le conditionnement en vue de les utiliser dans leurs exploitations agricoles.

La version modifiée de la Loi sur la protection des obtentions végétales fera en sorte, d'une part, que les sélectionneurs de végétaux et les créateurs de variétés seront plus enclins à investir au Canada et, d'autre part, que les sélectionneurs de végétaux et les créateurs de variétés étrangers auront la confiance nécessaire pour permettre aux agriculteurs canadiens d'avoir accès aux variétés supérieures créées à l'étranger.

En dernier lieu, nos membres ont besoin d'un accès accru aux marchés. Le Canada est le cinquième exportateur mondial de semences. Grâce à son environnement de production, à sa réglementation exhaustive en matière de salubrité des aliments, à ses normes sur la qualité des semences et à l'efficacité de ses systèmes de production et de traitement, le Canada bénéficie d'un avantage sur bon nombre de ses concurrents. Toutefois, le Canada n'est pas en mesure de saisir des occasions très importantes à l'échelle internationale, car de nombreux pays imposent des barrières commerciales qui ne sont pas fondées sur des priorités scientifiques, mais bien sur des motifs politiques.

Nous sommes reconnaissants du fait que le gouvernement a adopté un programme commercial très agressif et nous encourageons les négociateurs à demeurer fermes dans toutes les négociations favorisant des approbations rapides fondées sur des principes scientifiques. Nous appuyons également la création de mesures favorables au commerce visant à remédier à la situation en ce qui concerne le faible taux de produits génétiquement modifiés approuvés dans les cargaisons de grains et de semences.

Je suis désolée si j'ai dépassé le temps qui m'était alloué, monsieur le président, mais je répondrai aux questions avec plaisir, le cas échéant.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé, madame Townsend.

Passons maintenant à Mme Fowlie qui a sept minutes.

[Français]

Mme Anne Fowlie (vice-présidente exécutive, Conseil canadien de l'horticulture): Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie beaucoup de cette invitation. C'est vraiment un plaisir de m'adresser à vous dans le cadre de votre étude sur l'innovation.

[Traduction]

L'industrie canadienne de l'horticulture aspire à être novatrice, rentable, durable, saine et à faire en sorte que les produits que nous ferons pousser pour les générations futures soient sains.

Le conseil représente des producteurs de partout au Canada qui assurent principalement la production et l'emballage de plus de 100 cultures différentes de fruits et légumes, de la pomme à la courgette. Nos membres sont des organisations de denrées horticoles provinciales et nationales de même que des organisations de services et des organismes alliés, des gouvernements provinciaux et des producteurs indépendants.

Nous représentons ces membres dans certains dossiers importants, comme la protection des cultures, l'accès à un approvisionnement régulier de main-d'oeuvre agricole, la salubrité et la traçabilité des aliments, un accès juste aux marchés, la recherche et l'innovation et des programmes gouvernementaux.

Notre mission est de veiller à ce que l'industrie horticole soit novatrice, rentable et durable pour les prochaines générations. Les producteurs sont déterminés à faire en sorte que le secteur agricole canadien demeure fort et en mesure d'offrir des aliments sains, salubres et en quantité suffisante aux familles du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Nous croyons avoir un excellent bilan à cet égard, comme avec le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, créé il y a 40 ans, qui à l'époque était particulièrement novateur. Il y a aussi la création de la Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes en vertu de l'article 707 de l'ALENA. Le CHC a joué un rôle de premier plan dans la création du Centre de la lutte antiparasitaire et le bureau du CHC a récemment été reconnu comme IR-4 Nord, quand les essais canadiens ont été coordonnés avec l'IR-4 américain. Le CHC a aussi conçu et mis en place le programme de salubrité des aliments CanadaGAP pour les fruits et légumes cultivés au Canada; celui-ci a été le premier programme de salubrité alimentaire au Canada à être reconnu au titre de l'Initiative mondiale de salubrité alimentaire.

Nous avons également dirigé une initiative en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature qui avait pour objet d'élaborer un

programme intégré de production de fruits pour l'industrie. Nous sommes un des membres fondateurs de l'initiative Cultivons l'avenir et un participant actif à de nombreuses tables rondes des filières ainsi qu'à d'autres initiatives communes, comme Partenaires dans l'innovation.

L'amélioration de la diversité et de la sécurité alimentaires, dans un contexte d'achat au Canada pour les Canadiens, est une priorité qui ne pourra être réalisée que par le truchement du dialogue, de la compréhension mutuelle et de la collaboration stratégique à la faveur: de la recherche et de l'innovation dûment financées; d'actions appropriées en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques et des programmes favorisant la rentabilité des producteurs et comprenant des programmes de gestion du risque traditionnels et non traditionnels; de l'instauration d'un contexte réglementaire favorable au commerce et de l'accès opportun à de nouvelles technologies de protection des cultures.

Comme l'a dit ma collègue, tout cela doit reposer sur des données scientifiques de même que sur des mécanismes de règlement des différends appropriés, que ce soit à l'échelle canadienne ou à l'échelle internationale, dans le cadre de nos accords commerciaux. Les libellés peuvent sembler satisfaisants a priori, mais ils doivent donner des résultats pratiques.

La recherche et l'innovation revêtent une importance déterminante pour assurer la compétitivité du secteur horticole canadien. Les annonces initiale et subséquente du programme Agri-innovation, surtout l'annonce concernant les grappes, avec l'objectif clair d'encourager les organisations agricoles à se mobiliser et à coordonner l'industrie pour qu'elle atteigne une masse critique en matière de capacité scientifique et technique, ont été bien accueillies. L'accueil a été enthousiaste, car les gens y ont vu des possibilités.

Notre industrie a structuré ses besoins et ses priorités en matière de recherche et d'innovation autour de quelques grands thèmes: la santé et le bien-être, la salubrité et la qualité des aliments, les systèmes de production et la production elle-même, les résultats obtenus par le système horticole sur le plan de l'environnement, principalement en matière de lutte contre les parasites, de même que la gestion et l'efficacité énergétiques. Ces thèmes nous ont permis d'atteindre des résultats et nous les avons repris en 2013.

La grappe Agri-science, dirigée par le CHC dans le domaine de l'horticulture, était un projet à plusieurs volets financé par Agriculture Canada à hauteur d'un peu moins de 5 millions de dollars pour la grappe scientifique numéro un, l'industrie ayant elle-même injecté 1,4 million de dollars à ce titre. Nous nous sommes réjouis, à la faveur de Cultivons l'avenir 2, d'obtenir un financement pour la grappe scientifique numéro deux.

La grappe numéro un nous a permis d'accomplir certaines réalisations et de remporter certains succès, et nous espérons faire encore mieux avec la grappe numéro deux. Si le programme du comité le permet, dans l'avenir, nous proposerions de présenter des témoignages en mesure de vous parler de ces réussites et des résultats positifs qu'ont donnés les investissements dans ce secteur. Il est important de parler avec les gens qui travaillent sur le terrain.

•(1545)

Le Secrétariat d'accès aux marchés a été créé en 2009 comme une première réaction à la mise en oeuvre des recommandations de l'industrie en vue de renforcer la démarche du Canada en matière d'accès aux marchés. Là encore, nous avons connu un certain nombre de réussites, mais il faudra mieux faire dans l'avenir. Il faut continuer à écrire des histoires de succès. Plus récemment, dans notre cas, nous sommes parvenus à percer le marché chinois avec la cerise canadienne, en 2013.

La protection des cultures a déjà été l'objet d'examen par ce comité. À cet égard, il convient que les producteurs comme les fabricants misent sur l'investissement et sur l'innovation. Nous avons fortement soutenu la création du Centre de lutte antiparasitaire qui est l'une des grandes réussites d'Agriculture Canada.

S'agissant d'innovation, il y a encore beaucoup à faire du côté des pollinisateurs. J'estime que l'horticulture est un modèle exemplaire de coexistence entre la production et la pollinisation, mais il va falloir déployer des moyens de recherche et faire preuve d'innovation à cet égard.

Le projet de loi C-18 qui a également été mentionné par ma collègue et par notre président... à croire que les présidents viennent tous du Manitoba. Le nôtre vient de Winkler et il vous fait également part de ses regrets. Il a rencontré le ministre Ritz à Winnipeg en décembre dernier quand ce projet de loi a été déposé.

Nous avons donc fortement soutenu les amendements à la Loi sur la protection des obtentions végétales. À l'heure où le secteur agricole cherche à produire des volumes suffisants pour répondre à la demande de la population mondiale grandissante, il est de plus en plus important qu'il dispose des outils nécessaires pour continuer d'augmenter sa production. Il est important de miser sur de nouvelles variétés et sur le renforcement de la protection des obtentions végétales au Canada afin de se conformer à l'UPOV 91 pour encourager l'investissement et la sélection.

Je me dois de parler du *farm bill* américain. Je suis consciente qu'il est souvent difficile de faire une comparaison entre deux pays et entre deux familles de programmes qui ne sont jamais les mêmes. Cependant, étant donné notre dépendance du marché américain, il convient de prendre occasionnellement la mesure de la situation pour déterminer en quoi notre position concurrentielle est touchée. Dans le tout dernier projet de loi américain sur l'agriculture, les cultures spécialisées ou les cultures horticoles, comme on les décrit au Canada, ont été les grandes gagnantes à la loterie du financement. On constate en effet des augmentations marquées dans un certain nombre de domaines importants pour le Canada, dans lesquels nous sommes directement en concurrence avec les Américains, non seulement aux États-Unis mais aussi à l'étranger, à cause de leur financement du programme d'accès aux marchés, d'autres programmes de cultures spécialisées et de la façon dont ils s'affranchissent des obstacles à l'accès aux marchés étrangers et, bien sûr, de leur engagement sur les plans de la recherche et de l'innovation. Dans l'élaboration de nos propres programmes, nous ne pouvons pleinement écarter les stratégies élaborées et appliquées par d'autres pays.

Nous devons également faire preuve d'innovation en matière de planification de la relève. Quand on songe à la génération montante, on voit bien qu'il y a un problème et qu'il faut préparer le terrain pour qu'elle reprenne nos exploitations agricoles.

Le seuil d'imposition pour les petites entreprises n'a pas été modifié depuis le milieu des années 1970. Le calcul de ce seuil part

des actifs et des dettes de l'exploitation pour déterminer si la petite entreprise peut encore prétendre à des exemptions.

Tandis que la prochaine génération s'apprête à prendre la relève, elle doit envisager d'agrandir l'exploitation agricole pour que sa croissance soit viable ou qu'elle puisse permettre à des frères ou autres de vivre aussi des fruits de l'exploitation. Il n'est pas rare que l'exploitant doive acquérir des terres et du matériel supplémentaires au point que l'exploitation dépasse très rapidement la limite de 15 millions de dollars à partir de laquelle son taux d'imposition est nettement plus élevé. Certains de nos membres nous ont parlé du problème de la relève. Avec l'arrivée de leurs fils, ils ont vu passer leur taux d'imposition de 25 % à 47 %. Ils n'ont rien contre le fait de payer des impôts, mais est-ce la bonne façon, une façon novatrice, d'aborder la question de la relève?

Il faut rationaliser les changements apportés à Cultivons l'avenir 2 dans le cas des programmes agricoles comme Agri-stabilité, et revoir les approches retenues au moment où nous nous préparons à passer à un cadre ex-stratégique.

Les possibilités abondent et il nous incombe, à nous tous, de veiller à ce que nous les saisissons au passage. Le Conseil de coopération réglementaire canado-américain a élaboré un plan de travail qui, à bien des égards, est novateur et que nous avons tous bien accueilli. Nous espérons poursuivre dans ce sens. Cependant, il va falloir réaliser ces premiers objectifs. C'est surtout le cas en ce qui concerne la protection financière à long terme des vendeurs de produits qui, selon moi, est un exemple d'excellente réalisation.

•(1550)

Comme toujours, nous sommes heureux de témoigner devant le comité et vous invitons à visiter nos nombreux membres lorsque vous parcourrez le pays, afin de constater les fruits de vos investissements.

Le président: Merci, madame Fowlie pour votre intervention très à propos.

J'ai beaucoup apprécié vos deux témoignages.

Avant de passer aux questions, j'aimerais souligner que nous avons rarement le plaisir d'accueillir des étudiants qui désirent à la fois apprendre le fonctionnement des comités et entendre les exposés des témoins et de nos collègues du comité.

Nous avons parmi nous Janet Buckingham de la Trinity Western, ici à Ottawa.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. La séance d'aujourd'hui est publique, alors si vous devez partir avant que nous ayons terminé, vous êtes libres de le faire, mais nous apprécions beaucoup votre présence à ce comité. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos entreprises futures et j'espère que nous vous fournirons de l'information utile sur l'innovation et la compétitivité dans le secteur de l'agriculture. Nous effectuons une étude sur le sujet et il est vraiment intéressant d'examiner la diversité alimentaire et les grandes questions liées à l'industrie agricole. Merci d'être parmi nous.

Sur ce, nous allons maintenant à Mme Brosseau, s'il vous plaît; vous disposez de cinq minutes pour les questions.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Je tiens à remercier les témoins pour leur exposé et à souhaiter la bienvenue aux étudiants. Il est toujours agréable d'accueillir plus de gens qui s'intéressent au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je débiterai par deux questions qui s'appliquent à vous deux.

Lundi dernier, nous avons entendu des témoins qui ont commenté le fait que nous perdons des scientifiques. Nous perdons des spécialistes au profit d'autres pays. J'aimerais savoir si vous avez rencontré ce phénomène dans vos champs d'expertise respectifs. Dans l'affirmative, quelles mesures pourrions-nous prendre pour contrer cette tendance, afin de garder nos grands chercheurs et peut-être en attirer davantage?

La deuxième question porte sur le programme Agri-innovation. A-t-il favorisé la R-D dans notre industrie? Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas? Que pouvons-nous faire en matière de recommandations pour améliorer les choses au besoin?

• (1555)

Mme Anne Fowlie: Vous avez certainement raison à propos des esprits brillants que nous perdons ou n'attirerons pas en premier lieu. C'est très préoccupant. Ce phénomène a été le sujet de nombreuses résolutions, pendant une certaine période, lors de nos réunions annuelles, à mesure que nous constatons que des postes devenaient vacants et n'étaient simplement pas renouvelés à la suite de départs naturels ou d'autres raisons. Cela est certainement dû, en partie, aux contraintes liées au financement public, mais aussi à une nouvelle approche adoptée dans le secteur privé. De notre point de vue, il existe d'énormes lacunes dans plusieurs facettes de notre capacité de recherche au Canada, telles que l'amélioration des plantes ou d'autres types de sciences ou de spécialités sur les cultures. C'est très préoccupant.

En ce qui a trait au programme d'agri-innovation, il a en effet mis en place une nouvelle approche et suscité une réflexion plus organisée et constructive sur l'industrie. C'est une bonne chose en soi. Je crois que la difficulté qui émane de ce programme, dans la phase un du moins, est liée au fait de lancer une nouvelle initiative, de gérer la logistique qui l'entoure et d'apprendre du processus. Nous attendons avec impatience la phase deux du programme et espérons que le lancement, la mise en place et le traitement des paiements se dérouleront plus facilement. Nous appuyons ce programme et accueillerions favorablement une troisième version d'un programme similaire dans le prochain cadre stratégique.

Mme Patty Townsend: Nous avons mené une enquête.

Les ressources humaines, les scientifiques en particulier, sont devenues réellement problématiques dans l'industrie des semences, tout comme dans l'industrie horticole. Il y a quelques années, M. Bryan Harvey de l'Université de la Saskatchewan a mené une étude pour nous sur la capacité de recruter des esprits brillants. Il s'est attardé principalement aux ressources scientifiques — les phytogénéticiens et les techniciens qui leur sont affiliés — et il a déterminé que simplement pour compenser les départs naturels dans notre industrie, le secteur de la phytogénétique et de la création de variétés, nous devrions embaucher 600 nouveaux scientifiques chaque année, mais nous n'arrivons pas à les trouver.

C'est un énorme problème pour nous. Nous avons travaillé très fort en partenariat avec Grow Canada et d'autres organismes afin de renforcer chez les gens la volonté de demeurer au Canada ou de venir au Canada. Nous avons mis sur pied certains projets avec eux, pour aborder les jeunes dès le début du secondaire et jusqu'au niveau universitaire. Nous avons envoyé des ambassadeurs sur les campus universitaires pour promouvoir notre industrie et le côté scientifique de notre industrie. Nous invitons les jeunes à Grow Canada afin qu'ils découvrent le secteur de l'agriculture et les possibilités qui s'ouvrent à eux. Nous misons beaucoup là-dessus.

Nous effectuons un sondage auprès de nos membres tous les cinq ans, dans lequel nous les interrogeons sur l'emploi et sur leurs

investissements dans la phytogénétique et la recherche. Les deux derniers sondages ont fait état d'une légère augmentation. Nous effectuons aussi un sondage sur la capacité à trouver et à embaucher des candidats et nous avons constaté une légère augmentation du nombre de membres. Je ne pense pas que nous soyons au bout de nos peines, loin de là, mais la situation s'améliore.

Le programme d'agri-innovation est intéressant, mais nos membres ne s'en prévalent pas régulièrement. J'ai examiné le programme autrement que pour le financement de groupes de recherche et ce genre de choses et examiné les façons de créer un environnement plus favorable aux investissements. Nous étudions ce qui se fait dans les autres pays. Nous tentons de travailler au niveau international, mais nous n'avons pu obtenir des fonds à cet effet. Il serait bon que certains programmes soient davantage tournés vers l'avenir et portent sur la structure de la réglementation plutôt que de concentrer les efforts tous au même endroit.

• (1600)

Mme Ruth Ellen Brosseau: Lundi dernier, on nous a dit également que les programmes ont été distribués sporadiquement au cours des dernières années. L'approche constructive et les prévisions à long terme ne sont pas d'usage courant au gouvernement et c'est ce qui a été réclamé lundi dernier. Il est bon de le rappeler aujourd'hui.

Vous avez mentionné les abeilles et les pollinisateurs, qui sont essentiels dans l'agriculture, car sans abeilles, il n'y a ni pollinisation ni aliments. Des témoins sont venus devant le comité pour nous parler de la disparition d'abeilles et ont affirmé que le problème sera sans doute pire cette année.

Pourriez-vous nous parler de l'importance des investissements du gouvernement dans la recherche sur la santé des abeilles, car nous savons tous à quel point c'est important pour l'agriculture, l'industrie et notre avenir.

Le président: Le problème est que la question vous a fait dépasser le temps accordé, je vous demanderai donc d'y revenir au second tour.

Nous allons maintenant à M. Dreeshen, pour cinq minutes s'il vous plaît.

M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC): Je remercie les témoins pour leur présence aujourd'hui.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux étudiants qui assistent à cette discussion sur l'innovation et la compétitivité.

Je crois que c'est un sujet réellement important, tout particulièrement pour des organisations comme les vôtres qui sont à la fine pointe de leur secteur d'activité.

Madame Townsend, dans votre mémoire, vous avez parlé de l'orientation de notre programme commercial et précisé que nous devrions nous assurer que nos décisions sont fondées sur des principes scientifiques. Bien sûr, comme je l'ai dit à d'autres occasions, il existe une différence entre les sciences politiques et les sciences physiques. Si les spécialistes en sciences physiques ne diront jamais qu'il est possible d'arriver à zéro, les spécialistes en sciences politiques, eux, diront : ah, s'ils ne peuvent dire cela, nous devrions être préoccupés. Je crois que la présence de faibles concentrations est souvent discutée de cette façon.

J'aimerais que nous parlions de cet aspect dans le cadre du programme commercial, puis que nous discutons de l'UPOV 91 et des nouveaux développements en ce sens.

Je sais que ces sujets sont importants pour vos deux organisations, donc vous pourriez peut-être commencer avec la présence de faibles concentrations et nous dire comment vous croyez que l'innovation, dans les procédés scientifiques ou politiques, apportera des solutions.

Mme Patty Townsend: Je commence donc avec la question des faibles concentrations. Vous ne disposez que de cinq minutes, n'est-ce pas?

La présence de faibles concentrations constitue un énorme problème dans l'industrie des semences. Je sais que c'est un gros problème dans l'industrie céréalière aussi. Ces dernières années, notre industrie a dû évoluer avec la présence de faibles concentrations. Pour un grand nombre de nos entreprises de semences, particulièrement dans l'industrie des plantes fourragères, pour qui l'Europe est le deuxième plus grand marché, et vous connaissez la tolérance zéro de l'Europe en matière de produits génétiquement modifiés, les semences fourragères sont cultivées directement à côté des champs géants de canola, de soya ou de maïs, lesquels sont entre 90 et 99 % génétiquement modifiés, ou carrément dans ces champs après la récolte de ces mêmes cultures. Il est très difficile, voire impossible de parvenir à des concentrations zéro quand les cultures poussent dans un milieu ouvert, dans des champs où sont souvent plantées des semences fourragères après un produit GM et où passent les abeilles, les oiseaux et le vent.

Nous travaillons depuis longtemps à l'échelle internationale afin d'établir une politique, surtout en collaboration avec l'industrie, qui faciliterait les échanges commerciaux tout en protégeant l'environnement et en assurant la prévisibilité. L'industrie des semences et l'industrie céréalière sont différentes, car avec les semences, nous sommes très très prudents pour ce qui est de garder notre produit séparé des autres. Il existe une grande quantité de normes réglementaires et autres qui assurent que notre produit est séparé des autres. Nous avons des normes strictes qui facilitent les activités commerciales et elles existent depuis longtemps. Nous avons tenté d'élaborer une politique sur la présence de faibles concentrations à partir de cela.

Par définition, ces faibles concentrations se retrouvent dans des produits déjà approuvés à 100 % pour la consommation humaine, nourrir les animaux et être disséminés dans l'environnement, dans un pays où les procédés scientifiques sont conformes aux conventions internationales. Nous travaillons très fort là-dessus; c'est très difficile. Le renforcement des capacités est un élément très important. De nombreux pays ne comprennent même pas ce que sont ces faibles concentrations.

Dans le secteur céréalière, nous déployons également beaucoup d'efforts. Toutefois, les choses évoluent sur deux plans pour le moment. Dans le cas des céréales, le gouvernement collabore étroitement avec l'industrie et une politique pour le Canada a été proposée. Comme ils ne veulent pas considérer les semences dans ce contexte, nous allons de l'avant avec les semences, puis nous réunirons les deux plus tard. Espérons que je verrai le jour où il existera un processus pour faciliter le commerce.

•(1605)

M. Earl Dreeshen: Peut-être que nous pouvons passer à l'UPOV 91?

Madame Fowlie, nous débiterons par vous et si nous avons le temps, madame Townsend, nous reviendrons là-dessus.

Je sais qu'il y a une question à examiner, un point qui a été ajouté dans le projet de loi et vous aurez l'occasion sans doute, enfin je l'espère, de nous en parler quand nous l'aborderons.

Pouvez-vous nous expliquer la signification de l'UPOV 91? Je pense surtout aux agriculteurs dans le cadre de cette réglementation sur les semences; ils doivent pouvoir garder leurs semences et les utiliser.

Mme Anne Fowlie: Je répondrai dans un premier temps et je suis certaine que ma collègue aura quelque chose à ajouter.

Pour ce qui est de...

Le président: Une réponse courte, s'il vous plaît.

Mme Anne Fowlie: Très courte, oui.

Dans une incarnation précédente, à partir de 1978, je travaillais dans l'industrie de la pomme de terre. Trop souvent, nous ne pouvions obtenir une nouvelle matière végétale au Canada parce que les phytogénéticiens, des Pays-Bas ou d'ailleurs, ne voulaient simplement pas venir ici en l'absence de protection des cultures. Nous n'avions pas de régime de réglementation susceptible de rassurer les investisseurs étrangers. Cela a constitué un obstacle réel qui nous a nui de nombreuses façons.

Mme Patty Townsend: C'est la même situation dans l'industrie céréalière. Certains de nos membres ont conclu des ententes avec des entreprises européennes afin qu'elles viennent tester de nouvelles variétés au Canada, mais elles se sont rétractées, car nous ne pouvions protéger les cultures.

À propos des semences sûres à la ferme, rien dans ce nouveau projet de loi n'empêche les agriculteurs de conserver les semences de variétés protégées qui ont été produites sur leur ferme, de les nettoyer, de les entreposer en vue de les produire, puis de les conserver pour produire encore plus de semences sur leur ferme. Rien dans le projet de loi n'empêche cela.

Le président: J'aimerais que nous avancions.

Merci, monsieur Dreeshen.

Nous allons maintenant à M. Eyking, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci à nos invitées de s'être déplacées.

J'aimerais faire suite à vos commentaires sur le projet de loi C-18 et la question des semences. Certaines parties du projet de loi sont utiles, toutefois l'affirmation qu'il s'agit d'un privilège et non d'un droit a provoqué la plus grosse réaction négative. Je suis d'accord avec ce que vous venez de dire, mais de nombreux agriculteurs ne sont pas rassurés, parce qu'un privilège signifie qu'il peut vous être retiré.

N'êtes-vous pas d'accord que le libellé devrait faire état d'un droit et non d'un privilège, qu'utiliser ces semences que vous avez produites constitue un droit?

Le président: Monsieur Eyking, ce projet de loi sera déposé. Vous pouvez poser votre question si vous le désirez, mais le projet de loi sera adopté. Il serait préférable de vous attarder à l'aspect innovation et compétitivité du projet de loi.

L'hon. Mark Eyking: Une partie de l'innovation porte sur les semences et je faisais suite à...

Le président: Je sais, mais je voulais vous rappeler que le temps qui vous est alloué file.

L'hon. Mark Eyking: Vous pouvez faire court.

Mme Patty Townsend: J'aimerais vraiment répondre à cette question.

Le texte actuel de la Convention de 1991 de l'UPOV dit qu'elle constitue une exception au droit d'obtention végétale. Appelez cela comme vous voulez — un droit, un privilège ou autre chose — c'est tout de même une exception au droit d'obtention végétale et le texte provient de la Convention de 1991 de l'UPOV, laquelle décrit clairement ce qu'est l'exception de l'agriculteur. Donc, je crois que le nom qu'on lui donne n'est pas important, cela reste une exception au droit d'obtention végétale.

L'hon. Mark Eyking: Ma question pour Anne se rapporte à notre relation avec les États-Unis et vous avez mentionné l'étiquetage d'origine obligatoire (*COOL*). Quand j'étais dans le commerce des légumes, je ne pouvais obtenir certains produits des États-Unis que les agriculteurs utilisaient et qui étaient annoncés dans leurs magazines. La situation s'améliore-t-elle? Devrions-nous collaborer davantage avec les États-Unis pour la recherche, pour approuver des produits que les agriculteurs peuvent utiliser, afin de disposer des mêmes outils au Canada qu'aux États-Unis et consulter leurs recherches et les laisser consulter les nôtres, afin que nous soyons sur le même plan en ce qui a trait aux produits?

Mme Anne Fowlie: Il y a eu un certain nombre d'améliorations au fil des ans, mais il reste du chemin à parcourir. Encore une fois, ceci nous amène à harmoniser nos régimes de réglementation. Pour ce qui est des décisions fondées sur des principes scientifiques, nous fonctionnons beaucoup avec les programmes de travail partagé, ce qui donne lieu parfois à des propositions conjointes. L'ARLA et l'EPA des États-Unis ont des ententes de travail partagé et analysent les résultats pour prévenir les duplications. Certains changements apportés aux groupes de cultures et au zonage se sont avérés très positifs.

Les améliorations les plus visibles sont celles qui portent, par exemple, sur l'exposition des travailleurs, le temps à respecter avant de retourner dans un champ après l'application d'un produit, l'évaluation du risque de cancer. Nous sommes relativement près d'y arriver.

•(1610)

L'hon. Mark Eyking: Avec les Américains.

Mme Anne Fowlie: Avec les Américains. Mais comme dans n'importe quel domaine, on dirait que les choses les plus difficiles sont toujours faites en dernier. Je crois qu'il faut de bonnes politiques, une bonne orientation pour que les autorités de réglementation s'en occupent. C'est l'une des mesures du Conseil de la coopération réglementaire. Il y a un meilleur accès aux produits, mais ce n'est toujours pas un jeu totalement équitable.

L'hon. Mark Eyking: Est-ce que l'étiquetage du pays d'origine a un effet sur le secteur des fruits et des légumes au Canada?

Mme Anne Fowlie: Non.

L'hon. Mark Eyking: Est-ce que nous envoyons des choses là-bas qui sont ensuite reconditionnées dans des salades? Est-ce que cela a le moindre impact sur nous?

Mme Anne Fowlie: D'après la Loi sur les produits agricoles au Canada, il y a des réglementations concernant les produits devant être étiquetés « produit du Canada », et si vous importez des produits des États-Unis, disons des pommes de terre ou des pommes, et que vous les reconditionnez ici, ces produits porteront la marque du Canada, mais les emballages porteront obligatoirement la mention « produit des États-Unis ». En ce qui concerne notre secteur en

particulier, l'indication du pays d'origine ne constitue pas un point de tension, il y en a d'autres, mais pas celui-là.

L'hon. Mark Eyking: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Vous avez une minute.

L'hon. Mark Eyking: Ma dernière question concerne les OGM.

Les secteurs que vous représentez utilisent bien sûr des OGM, et il y a des dispositions légales. En Europe, l'étiquetage est différent. Quelle orientation devrions-nous adopter selon vous? On entend dire au parlement que certains députés prépareraient une loi concernant l'étiquetage. Qu'en pensez-vous? Que devrions-nous faire, à votre avis, de vos produits en ce qui concerne l'étiquetage et les OGM? Devons-nous réglementer?

Mme Patty Townsend: En une minute?

Il existe déjà un système d'étiquetage volontaire des produits génétiquement modifiés sous l'égide du Conseil canadien des normes, et les entreprises peuvent choisir de préciser sur l'étiquette s'il s'agit ou non d'un produit génétiquement modifié. Elles n'ont pas trouvé utile de le faire.

Mme Anne Fowlie: Il nous faut des outils et en ce qui concerne l'étiquetage, je ne sais pas ce qu'apporte un étiquetage négatif. Je crois qu'il y a beaucoup à faire au sujet de l'éducation et de la compréhension. Il nous faut des outils. Si nous voulons continuer de faire des profits, de fournir des produits sains et de nourrir la planète, il nous faut tous les outils et toutes les technologies, et cela s'applique tout autant à l'industrie pharmaceutique qu'à la production alimentaire.

Je crois qu'on a beaucoup fait peur aux gens. Quand je regarde des années en arrière — pour les pommes de terre en particulier, parce qu'il y a eu des avancées extraordinaires et très positives dans la lutte contre les parasites et les maladies —, comme l'a dit M. Mc Cain lui-même à l'époque, ce n'est pas la science qui est mauvaise, c'est la communication qui n'est pas bonne. Les choses ont évolué, mais il reste du chemin à parcourir.

Le président: Merci beaucoup.

Votre temps de parole est épuisé, monsieur Eyking.

Nous allons passer à M. Payne qui a cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci aux témoins.

Bienvenue aux étudiants. J'espère que vous allez apprendre beaucoup de choses en assistant au comité sur l'agriculture.

Madame Townsend, dans votre exposé, vous avez surtout parlé des investissements dans le maïs, le canola et le soja. Je sais que l'innovation constitue certainement une force motrice dans l'industrie. Comment cela a-t-il changé par rapport à l'économie mondiale, et comment pensez-vous que cela puisse affecter la croissance de la population mondiale? Vous avez parlé de production supplémentaire d'aliments pour nourrir la planète.

Mme Patty Townsend: La raison pour laquelle le secteur privé place 84 ou 85 % de ses investissements dans le maïs, le soja et le canola, c'est parce qu'il peut récupérer ses coûts. À l'heure actuelle, pour les céréales en particulier, ce n'est pas le cas. FT Wonder en Ontario en est un bon exemple.

Le secteur privé se prépare à investir. Les perspectives sont bien meilleures avec certains changements opérés par le gouvernement au niveau réglementaire et autres. Le projet de loi C-18 contribue beaucoup à cela. Le secteur se prépare à investir. Alors qu'en 2007 il avait prévu de n'investir que 2 % environ dans le blé, il est à environ 8 % en 2012. Le secteur s'est en fait davantage tourné vers le blé parce qu'il perçoit certains signaux encourageants.

Je crois qu'il reste du travail à faire. Il faut notamment s'assurer que notre régime réglementaire soit plus souple et flexible. Par exemple, cela fait trois ans que nous attendons un simple changement à la réglementation sur le placement du soja et sur l'enregistrement des variétés, et il ne s'agit que d'un simple changement de réglementation. Nous avons besoin d'un régime réglementaire souple.

Le Canada est très bien placé pour apporter une importante contribution et, selon moi, pour mener l'effort nécessaire afin de nourrir une population en pleine croissance. Nous devons simplement nous assurer d'avoir le bon contexte, le bon contexte en matière de politiques et de réglementations, pour pouvoir faire cela.

• (1615)

M. LaVar Payne: Je sais que nous investissons 3 millions de dollars dans l'innovation et la recherche, alors je crois que nous allons essayer de faire en sorte que cela se produise. Bien entendu c'est plus difficile à faire sur une longue période. Néanmoins, quand on observe les différentes universités et les autres organisations qui font de la recherche, elles ont toutes leurs difficultés. Nous en avons entendu parler lundi.

Existe-t-il un moyen pour que, par ce financement de la recherche, certaines des organisations qui sollicitent beaucoup plus de financement auprès de diverses organisations puissent simplifier leurs processus afin de s'assurer qu'elles n'aurent pas à faire 10 ou 15 rapports pour un projet en particulier?

Mme Patty Townsend: Ann serait probablement mieux à même que moi de répondre à cette question.

Dans notre secteur, bien qu'on ait mis en place, et qu'on continue à mettre en place des partenariats public-privé de producteurs, c'est fait pour l'essentiel avec de l'argent du secteur privé.

Dans le cas du blé, par exemple, Agriculture et Agroalimentaire Canada a fait des annonces et tenu des discussions sur l'approche à avoir en matière de sélection du blé. Ils veulent se concentrer davantage sur des recherches d'application plus générale sur les résistances aux maladies, la cartographie du génome et certaines de ces choses qui sont utilisées comme une base très forte pour le développement de variétés, mais ils veulent faire du développement de variétés en partenariat avec le secteur privé.

Je crois que c'est un très bon modèle. Il faut simplement s'assurer qu'une fois que le secteur privé s'engage dans ce partenariat, il puisse se frayer un chemin dans le système pour pouvoir véritablement livrer les variétés aux agriculteurs.

M. LaVar Payne: Anne, voudriez-vous également vous exprimer sur ce sujet?

Mme Anne Fowlie: Je partage en grande partie ces points de vue.

Je crois que l'approche collaborative par laquelle le secteur privé et le gouvernement travaillent ensemble a changé, à cause en partie des grappes d'industries et en partie de la rationalisation des centres de recherches dans tout le pays à partir du début des années 1990. Le changement a été énorme à l'époque.

Je crois que ça va continuer. Il y a certainement beaucoup d'inquiétude dans le secteur concernant toute la capacité qui se perd au niveau des programmes de sélection et de l'expertise du gouvernement en matière de sélection. Il y a aussi une notion d'intérêt public à maintenir. J'espère que nous n'atteindrons jamais un point où notre gouvernement n'aurait plus qu'un tout petit rôle à jouer dans ce domaine.

Je crois que l'important c'est l'échange d'informations, la collaboration, que les gens sachent dans tout le pays ce qui se passe dans un secteur, en tant qu'industrie et même parmi les chercheurs du gouvernement fédéral. Je crois qu'il y a là des vides qui commencent à être comblés. Cela vaut aussi pour des initiatives auxquelles nous participons à l'échelon international, par le truchement du Centre international de la pomme de terre ou d'autres; il nous arrivait d'être à l'étranger et d'entendre parler de recherches menées par Agriculture Canada et dont nous n'avions aucune idée.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Payne.

Je vais maintenant passer à Mme Raynault pour cinq minutes. Je vous en prie, madame.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, mesdames, d'être parmi nous aujourd'hui. Je remercie également les étudiantes et étudiants d'être présents.

Madame Townsend, dans la version française de votre document, à la 23^e ligne de la page 2, vous dites ceci:

Tous les progrès cités et d'autres avancées entrent rapidement dans le processus d'innovation et sont très prometteurs pour les agriculteurs et les consommateurs. La question est désormais de savoir si les agriculteurs canadiens seront en mesure d'avoir accès à ces progrès et comment ils s'y prendront.

J'aimerais que vous me donniez plus d'explications à ce sujet. Vous dites aussi ce qui suit:

La réponse est la suivante: seulement lorsque le contexte politique et réglementaire canadien favorisera l'investissement.

J'aimerais que vous nous donniez plus de détails là-dessus, étant donné qu'à la page suivante, vous dites qu'il n'y a pas eu vraiment d'amélioration, en termes d'investissements, pour ce qui est de l'avoine et des légumineuses.

Pourquoi ces deux produits n'ont-ils pas bénéficié d'investissements significatifs? Est-ce dû au fait qu'ils ne sont pas rentables? Est-ce parce que les gens ne les consomment plus et ne mangent plus assez de légumineuses?

• (1620)

[Traduction]

Mme Patty Townsend: Sur la première affirmation au sujet de toute l'innovation qui a lieu, je voulais simplement souligner qu'il y a de l'innovation. C'est surtout le résultat de l'amélioration génétique et la génétique est fournie par la graine.

Le problème c'est que, s'agissant du secteur privé que je représente, on s'attend à ce qu'il fasse ces choses, et il ne le fait pas au Canada, il investit dans des pays où il pourra rentrer dans ses frais.

Pour les légumineuses, par exemple, avec la façon dont la recherche sur les légumineuses se fait actuellement, le secteur ne peut pas lutter à cause de la manière dont les redevances sont ou ne sont pas collectées, et parce que c'est financé par les contributions des agriculteurs qui sont ensuite dirigées vers un seul établissement en Saskatchewan, par exemple.

Pour les céréales, là encore, le secteur privé n'investit pas parce que, comme dans l'exemple que j'ai donné de FT Wonder, ils ne parviennent pas à rentrer dans leurs frais parce que les agriculteurs économisent des graines. C'est une affirmation gratuite que de dire que les agriculteurs vont acheter un sac de graines. Les compagnies semencières ainsi que le secteur privé et le secteur public ne peuvent se rémunérer que sur les ventes de graines. Les agriculteurs achètent un sac de graines et ils économisent des graines pour les utiliser comme semence. Il ne se vend qu'un seul sac.

C'est un exemple extrême, mais c'est ce qui se passe pour beaucoup de cultures. Ce n'est pas qu'il n'y a pas de demande. Je vous dirais que le secteur des légumineuses est en croissance, il est de plus en plus innovant, mais une grande partie des investissements du secteur privé dans les légumineuses ne se fait pas au Canada.

[Français]

Mme Francine Raynault: Ça se passe donc ailleurs, là où c'est rentable.

Madame Fowlie, à la page 11 de votre document, soit dans votre message en tant que vice-présidente et directrice du Conseil canadien de l'horticulture, vous dites ceci:

Un autre coup dur nous attendait à la mi-novembre quand l'entreprise Heinz a annoncé la fermeture de ses installations de Leamington en 2014, mettant ainsi au chômage 740 travailleurs à temps plein. On estime que chaque poste dans une usine génère 2,5 postes à l'extérieur de l'usine.

Cela représente une très importante perte d'emplois. Cette entreprise a fermé ses portes après 104 ans d'existence.

Qu'est-il advenu des producteurs agricoles? J'ai déjà été productrice agricole. Je faisais la culture du petit concombre pour une compagnie que je ne nommerai pas. Celle-ci s'est également aperçue qu'il serait moins cher et plus profitable de faire faire la culture à l'extérieur du Canada.

Les producteurs du Québec — je suis en effet du Québec, soit de la région de Joliette, qui est mon comté —, on a perdu tout ce secteur de l'agriculture et, conséquemment, les emplois d'été pour les étudiants de même que la transformation qui se faisait dans la région.

Qu'est-il advenu de tous ces producteurs? Comment se sont-ils réorientés?

Mme Anne Fowlie: Je comprends très bien la situation que vous avez connue chez vous.

Certains ont continué leurs activités, mais à une plus petite échelle, ou ont opté pour d'autres produits, alors que d'autres se sont retirés de l'industrie. Si je comprends bien, une annonce a été faite au cours des derniers mois.

[Traduction]

Une autre entreprise continuera, mais à une échelle plus réduite.

C'est la combinaison de plusieurs choses, mais cela a clairement d'importantes conséquences sur le secteur. Comme vous l'avez dit, il y a toutes les retombées. Vous n'avez pas tous les étudiants qui travaillent l'été. Vous n'avez pas ce revenu additionnel qui rentre dans la communauté par les industries secondaires. C'est la combinaison de plusieurs choses.

Hélas, nous avons assisté à une telle baisse de nos capacités de transformation, que cela soit au Québec, en Ontario ou dans le reste du pays. Là encore, c'est une préoccupation. C'est de la technologie et de l'investissement qui s'en vont ailleurs, et ce n'est certainement pas ce que nous voulons ni ce dont nous avons besoin.

Le président: Merci beaucoup, madame Raynault.

Nous allons maintenant revenir à M. Hoback pour cinq minutes, je vous en prie.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Je remercie les témoins.

Madame Fowlie, vous dites que vous perdez cette capacité. Pourquoi la perdons-nous? Quels sont les changements structurels qui se produisent au Canada qui font qu'ils vont ailleurs? Les avez-vous identifiés?

● (1625)

Mme Anne Fowlie: A priori, dans ces circonstances, mais pas seulement dans celles-ci, l'annulation des conteneurs standard a aussi été mise en cause dans ces changements, mais aussi les différentes manières dont les entreprises envisagent de rationaliser leurs investissements et la question de savoir si elles allaient poursuivre les investissements existants ou en faire de nouveaux. Voilà...

M. Randy Hoback: Quels sont les facteurs qui peuvent influencer le processus de décision et les conduire à choisir un domaine plutôt qu'un autre? Est-ce le manque d'innovation, la fiscalité, ou est-ce à cause de l'environnement de travail? Quels sont les facteurs?

Mme Anne Fowlie: C'est en partie la fiscalité. Encore une fois, ce sont certaines réglementations et, comme je l'ai dit, l'annulation des conteneurs standard. Je ne vais pas entrer dans le détail car je crois que beaucoup d'entre vous en ont largement entendu parler à l'époque...

M. Randy Hoback: C'est un autre débat qui prendrait 25 minutes.

Mme Anne Fowlie: Exactement, et nous sommes heureux que cela ait été mis en suspens, alors continuez.

Encore une fois, il s'agit d'une combinaison de facteurs sur lesquels nous n'avons pas de prise, le dollar canadien ou autre, mais cela a en grande partie à voir avec l'incertitude réglementaire. Je crois qu'en ce qui concerne la capacité de production, la qualité du travail et ce genre de choses, nous sommes très bons.

M. Randy Hoback: Madame Townsend, une chose dont j'entends parler quand je retourne en Saskatchewan, c'est la croissance de l'innovation ainsi que de la recherche et du développement dans le blé, et on me dit que les menottes, comme ont dit chez moi, ont été retirées du blé.

Pouvez-vous nous donner des exemples précis de ce qui se passe du côté de l'innovation, en particulier pour le blé? Je vous laisse le choix de parler d'autres cultures, si vous pensez que cela peut nous donner un meilleur aperçu de ce qui se produit quand on permet l'innovation.

Mme Patty Townsend: Bien sûr. Je peux vous citer des exemples provenant de nos entreprises membres. Par exemple, Sygenta a embauché un sélectionneur de blé, et Bayer a considérablement augmenté sa production.

Une des choses qu'ils nous ont dites avant que ces changements de réglementation n'aient eu lieu, j'en parlerai dans un instant, c'est qu'il était plus facile pour eux d'élaborer un nouveau traitement des semences ou un nouveau fongicide que de développer une nouvelle variété résistante aux ravageurs qu'ils essaient d'éradiquer.

Bayer a adopté un point de vue plus optimiste. CPS, anciennement Viterra, a également commencé à adopter un point de vue plus optimiste sur les céréales.

Il s'est produit plusieurs choses, comme des changements dans les structures de commercialisation et l'ouverture à la distribution pour certaines catégories de blé, par exemple. Un autre exemple, c'est l'élargissement de la catégorie du blé de printemps Canada Prairie pour le blé de mouture, c'est un grand pas en avant.

Un très grand pas a été fait avec la suppression de la distinction visuelle des grains comme condition pour l'enregistrement d'une nouvelle variété de blé. Vous pouvez désormais apporter quelque chose qui ressemble à du blé de force roux de printemps mais dont les qualités sont meilleures avec peut-être une paille plus solide et de meilleurs rendements, c'est donc une très bonne chose.

Le projet de Loi C-18, cette simple promesse qu'après plus de 20 ans nous allons aligner notre régime de la propriété intellectuelle sur ce que fait le reste du monde, a suscité beaucoup d'optimisme. C'est plus de l'optimisme qu'autre chose.

Je sais qu'il y a maintenant beaucoup de travail sur des choses comme la résistance à la sécheresse. Ils amènent de nouvelles variétés, de nouveaux plasmas germinatifs, pour augmenter les rendements pour l'industrie des biocarburants, pour l'industrie de l'éthanol, alors l'ambiance est très positive en ce moment, s'ils arrivent à surmonter les problèmes de rail — mais c'est un autre problème — dans l'industrie céréalière, en particulier dans l'Ouest du Canada.

M. Randy Hoback: C'est intéressant, car je me rappelle avoir siégé à ce comité il y a cinq ou six ans et M. Fowler, un sélectionneur issu de l'Université de la Saskatchewan, était venu nous expliquer la manière dont il avait développé toutes ces nouvelles variétés qui étaient ensuite cultivées au Dakota du Nord et au Montana parce qu'elles ne pouvaient pas être enregistrées au Canada.

Voyez-vous une amélioration sur ce point? Commençons-nous à avoir la capacité de développer quelque chose ici et de pouvoir le commercialiser ici?

Mme Patty Townsend: Un des changements qui s'est produit en février dernier, a été l'extension de cette nouvelle catégorie meunière que nous appelons la catégorie des possibilités du Canada. Elle permet la mise au point de variétés qui sont plus proches des variétés américaines de blés de printemps foncés du nord, par exemple, ou de blés de printemps plus durs que l'on trouve en Australie ou ailleurs dans le monde. Cela a été très positif, et nous avons vu de nombreuses applications.

Ce qui se passe aussi au niveau de l'enregistrement des variétés, avec les changements dans les votes et la réduction des critères que nous souhaitons vivement, c'est que cela a des répercussions positives et que ça permet à beaucoup de sélectionneurs, publics et privés, de pouvoir mettre certaines de leurs variétés sur le marché canadien.

M. Randy Hoback: Est-ce que vous faites quelque chose de particulier pour encourager davantage d'étudiants à embrasser cette profession, dans ce domaine? Je crois que c'est l'un des problèmes qui a été cerné, ce n'est pas une activité aussi sexy que d'autres. Que faites-vous pour cela?

Mme Patty Townsend: Nous essayons très fort de faire cela. Vous avez raison. La sélection des végétaux n'est pas vraiment une chose très sexy. Développer des variétés et travailler en biotechnologie n'intéressent que les personnes qui ont cette inclination, ce qui n'est pas mon cas. C'est plus attrayant parce qu'il y a plus de haute technologie.

La réelle sélection de végétaux est difficile. Un plus grand nombre d'étudiants se dirigent dans ce domaine. Il existe des programmes

d'études offerts. Certaines entreprises donnent des cours sur la gestion des semences. Des cours d'initiation à la sélection des végétaux sont offerts et leur popularité grandit, lentement, mais elle grandit.

• (1630)

Le président: Je tiens à remercier nos témoins, Patty Townsend, de l'Association canadienne du commerce des semences, et Anne Fowlie, du Conseil canadien de l'horticulture. Merci beaucoup d'être venues et pour vos excellents exposés.

Nous allons prendre une pause de quelques minutes, le temps que le prochain groupe entre dans la salle.

• (1630)

_____ (Pause) _____

• (1630)

Le président: Bien, nos témoins sont prêts.

Nous avons M. Bruce Roberts, du Conseil de recherches avicoles du Canada. Il occupe le poste de directeur exécutif de l'organisation. Je vous souhaite la bienvenue, Bruce.

Par vidéoconférence, de Winnipeg, Manitoba, où le soleil ne cesse de briller et où il a fait chaud tout l'hiver, je vous présente M. Rex Newkirk, vice-président, Recherche et développement des affaires au Canadian International Grains Institute. Monsieur Newkirk, bienvenue.

Je vous cède la parole, monsieur Newkirk; vous avez sept minutes pour votre exposé.

• (1635)

M. Rex Newkirk (vice-président, Recherche et développement des affaires, Canadian International Grains Institute): Merci beaucoup.

J'aimerais que ce soit ensoleillé. Il a fait soleil tout l'hiver, mais ce n'était peut-être pas aussi chaud que vous l'avez dit.

Bon après-midi et merci de me donner l'occasion d'exprimer le point de vue de l'institut en ce qui concerne l'innovation en agriculture au Canada. Je suis honoré d'avoir l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui.

Je m'appelle Rex Newkirk et je suis le vice-président à la Recherche et au développement des affaires au Canadian International Grains Institute, un institut indépendant sans but lucratif qui offre un soutien technique aux acheteurs de grandes cultures partout dans le monde. Nous offrons ce service depuis 1972.

Au cours de mon exposé, j'aimerais lancer certaines idées clés liées à l'innovation. J'aimerais montrer l'importance de l'innovation en agriculture et le rôle qu'elle joue dans la réussite de l'industrie. J'aimerais également discuter du potentiel d'innovation dans le futur et de ce qu'il faut faire pour mobiliser ce potentiel.

L'innovation est un élément clé de l'agriculture et continuera de l'être dans le futur immédiat. Les exploitants ont dû chercher à innover pour être productifs et rentables, étant donné les défis de notre environnement et la distance qui nous sépare de nos principaux marchés. Les Canadiens sont à l'avant-garde dans des domaines tels que la conservation et la mise en place du semis direct. Agriculture et Agroalimentaire Canada et les scientifiques universitaires élaborent les principes et réalisent la recherche fondamentale nécessaires à cette innovation. Une fois informés du potentiel, les exploitants ont souvent été ceux qui, avec l'aide d'Agriculture Canada et des scientifiques universitaires, ont conçu les méthodes permettant d'adopter la technologie. Ils ont lancé des entreprises pour fabriquer l'équipement nécessaire et ont sans cesse apporté des améliorations et accru cette productivité.

Les entreprises de sciences de la vie ont développé les procédés chimiques nécessaires à l'utilisation de cette technologie et les chercheurs des gouvernements, des universités et des secteurs industriels ont raffiné les rotations afin de prévenir les maladies et d'optimiser la rentabilité. Les sociétés céréalières ont fait preuve d'innovation afin de rentabiliser les activités de manutention et de transport, ce qui a donné jour à un des meilleurs systèmes de manutention des grains au monde.

À l'appui de ce marché, il y a le développement de nouvelles variétés végétales qui permettent de lutter contre les maladies et de maximiser la productivité. La majorité des variétés ont été élaborées dans le passé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Centre d'amélioration des cultures et divers programmes des universités et des provinces.

Allant de l'avant, comme le témoin précédent nous l'a dit, beaucoup d'organes commerciaux investissent dans le développement de nouvelles variétés et ils continuent de développer des variétés nouvelles et améliorées. Ce n'est là que quelques exemples des innovations qu'a connues l'agriculture, et il y en a eu beaucoup. L'industrie devrait être fière de ses réalisations dans le domaine de la production et de la manutention des grains.

Beaucoup soutiendront pourtant que le Canada est peut-être un expert dans la production, mais que, dans le futur, il faudra beaucoup innover du côté des produits alimentaires si on veut accroître nos marchés et favoriser la transformation de ces produits avant leur exportation. Nous croyons qu'il faut continuer d'innover en production et en manutention des grains, mais une grande part de notre prospérité future dépendra également des innovations apportées aux produits alimentaires, aux aliments pour animaux et aux produits industriels.

Il s'agit dorénavant de savoir ce qu'il faut faire pour que les investissements en recherche entraînent des innovations à l'avantage des producteurs, des clients et des Canadiens. Depuis peu, avec l'appui du gouvernement du Canada et des céréaliers, CIGI effectue beaucoup de recherches sur les applications menant à de nouvelles innovations. Également, avant de joindre les rangs de CIGI, j'ai créé un nouveau produit à partir du canola et j'ai fondé conjointement une entreprise technologique pour commercialiser ce produit. Cette technologie a été achetée par une multinationale et est mise en place en ce moment même.

Sur la base de ces expériences, nous croyons pouvoir proposer certaines avenues qui, à notre avis, devraient être explorées pour assurer des innovations dans le domaine des produits et de la transformation.

D'abord, un constat important et surprenant, c'est que ce ne sont pas les entreprises agricoles et alimentaires qui sont habituellement

le moteur de l'innovation. Elles n'aiment pas le risque, mais elles tirent assurément parti d'un débouché une fois qu'elles comprennent l'occasion offerte et en voient la valeur. Les investissements effectués par le gouvernement et les associations d'exploitants doivent être dirigés vers les étapes initiales de développement, à notre avis.

CIGI travaille en étroite collaboration avec les entreprises alimentaires afin de cerner les débouchés et de déterminer les possibles produits dont elles pourraient tirer profit. À l'aide de crédits des gouvernements et des exploitants, nous collaborons avec les centres de développement de produits alimentaires et autres chercheurs et lançons le développement d'un produit. Nous montrons les nouveaux produits aux entreprises alimentaires et tentons de leur présenter les débouchés possibles. Si l'entreprise est intéressée, on lui demande d'investir dans le perfectionnement du produit afin de répondre à ses besoins et d'améliorer le procédé. Nous travaillons en parfait accord avec elle, en vertu d'une entente de confidentialité, pour amener le produit sur le marché. Nous en sommes actuellement à cette étape avec plusieurs grandes entreprises et la méthode semble bien fonctionner pour nous.

● (1640)

Nous croyons que la clé du succès des innovations dans le développement de nouveaux produits alimentaires comporte les deux volets suivants: un investissement initial du secteur public et des exploitants, suivi d'un investissement commercial et d'un partenariat. L'essentiel est de veiller à ce que cette transition se produise au bon moment et que les bonnes ressources soient en place pour que les innovations en cours d'élaboration soient pertinentes d'un point de vue commercial.

Vous vous demandez peut-être quel est le rôle du gouvernement dans ce processus d'innovation. Il est certain que l'investissement, la recherche initiale et le développement des produits sont très importants. Ces éléments devraient être assurés par des partenaires ayant tout intérêt à ce que les travaux donnent des résultats. Dans l'exemple que nous avons donné, ces partenaires seraient des exploitants agricoles.

La recherche devrait également être motivée par des besoins réels et des débouchés commerciaux. Des organisations telles que CIGI, qui entretiennent d'étroites relations de travail avec les clients, sont d'excellents collaborateurs à cet égard, car elles présentent le point de vue des clients.

La capacité des gouvernements de financer et de conduire des recherches importe beaucoup, aussi. En l'absence de bonnes installations et de personnes d'expérience, la qualité des travaux ne répondra pas aux besoins du client.

Si on reprend l'exemple de mes propres travaux de développement d'un concentré protéiné de canola, si je n'avais pas eu accès aux installations de biotransformation d'Innovation Place à Saskatoon ou aux centres de développement de produits alimentaires, cette technologie n'aurait jamais pu montrer sa valeur au point d'intéresser l'industrie, et par conséquent, elle n'aurait pas abouti.

Les investissements des gouvernements, au fédéral comme au provincial, et la capacité organisationnelle de développer et de lancer des innovations compteront beaucoup dans le futur. J'ajouterais qu'il est très important que les investissements du secteur public soient suffisants pour amener la recherche jusqu'à l'étape du développement par l'entreprise.

Finalement, les investissements des entreprises importent beaucoup pour assurer la transition, comme je l'ai déjà mentionné. C'est essentiel. Néanmoins, si l'investissement public ne permet pas au produit d'être développé suffisamment pour que les entreprises prennent le relais, l'investissement initial est perdu.

Nous sommes convaincus que l'agriculture canadienne continuera de croître et d'être rentable et que cette croissance sera basée sur l'innovation. Grâce à l'approche que nous avons exposée, nous croyons qu'il y aura une importante croissance non seulement de la production des produits de base, mais également des variétés de produits et d'aliments ainsi que des produits industriels et des aliments pour animaux. Cela entraînera une plus forte transformation des composés alimentaires.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer. Je serai heureux de répondre à vos questions sur le chemin proposé vers l'innovation.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Newkirk.

Nous allons passer à M. Roberts, du Conseil de recherches avicoles du Canada. Vous avez cinq minutes.

M. Bruce Roberts (directeur exécutif, Conseil de recherches avicoles du Canada): Monsieur le président, au nom du Conseil de recherches avicoles du Canada et de ses organismes membres, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada, ou CRAC, établi en novembre 2001, a pour rôle de financer et de coordonner les activités de recherche nationales de ses membres, qui sont les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'oeufs du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada.

La production avicole et les activités connexes de transformation doivent continuellement viser l'amélioration de la productivité et de l'efficacité en assurant des mesures de contrôle des coûts et des produits novateurs. C'est ce qui permet de maintenir les bas prix. Nos recherches avicoles ont abouti à de nouvelles approches ciblées. À titre d'exemple de succès canadien, mentionnons l'oeuf oméga-3, un aliment fonctionnel qui combine avantages pour la santé et potentiel commercial pour nos producteurs d'oeufs, même si l'université qui l'a développé n'y a vu aucune utilité et n'a pas demandé de brevet, ce que nous trouvons toujours plutôt intéressant.

La recherche et l'innovation sont importantes à la compétitivité, mais ce concept n'est pas toujours bien compris. Un marché compétitif croît, mais sans perdre sa clientèle existante. Dans le cas de nombreux secteurs, il faut constamment offrir des produits et services « nouveaux et améliorés », parce que le client s'intéresse uniquement à ce qu'il achète, et rarement aux circonstances qui en déterminent la conception ou la production. Ce n'est pas tout à fait vrai à l'égard de l'agriculture ces derniers temps.

L'industrie agricole doit composer avec des défis de nature plutôt particulière, de par sa nature. En effet, parce qu'elle utilise les plantes et les animaux, les consommateurs s'interrogent non seulement sur les attributs de ses produits, mais aussi sur leur processus de fabrication, et ce, plus que par le passé. Des pratiques qui, autrefois, étaient acceptables ou même recommandées sont maintenant contestées ou révisées.

L'industrie avicole a réagi de plusieurs façons différentes à l'évolution des attentes des consommateurs; notamment elle met

désormais l'accent sur le bien-être et le comportement de la volaille, les substituts aux antibiotiques et l'environnement. Ainsi, nous entendons à la fois développer le secteur avicole canadien et maintenir la confiance de la clientèle dans les produits de volaille et d'oeufs du Canada.

Le gouvernement fédéral est un partenaire important de la chaîne de valeur de la recherche et de l'innovation, mais Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, n'a plus de chercheurs qui se consacrent exclusivement au secteur de la volaille, contrairement à ce qui se produit dans bien d'autres secteurs. Un certain nombre de chercheurs d'AAC n'abordent les enjeux avicoles que dans le cadre de mandats généraux, et encore, les ressources sont minces et les travaux ont une portée très limitée.

Le CRAC a engagé des discussions préliminaires avec AAC afin que les chercheurs du gouvernement travaillant dans d'autres domaines ou sur d'autres produits de base puissent consacrer une partie de leurs travaux à l'industrie de la volaille dans le cadre du Programme de recherche-développement coopérative où les coûts de recherche sont partagés par l'industrie et AAC. Ce serait pour nous l'occasion d'élargir notre accès aux connaissances spécialisées que possède AAC, aux fins de projets de recherche collaborative avec le milieu universitaire et le secteur avicole. Nous avons adopté cette approche dans la nouvelle grappe science avicole. Si AAC, les universités et l'industrie unissent leurs forces, le secteur de la volaille continuera d'être un atout pour l'économie et la société en général.

Je vous remercie encore de m'avoir permis de comparaître devant vous aujourd'hui.

● (1645)

Le président: Merci, monsieur Roberts, de votre exposé.

Nous allons passer aux questions.

Je vais donner la parole à Mme Raynault; vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault: Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi nos témoins de leur présence parmi nous.

Je suis députée du comté de Joliette, au nord de Montréal. Il y a beaucoup de producteurs avicoles chez nous, surtout à Saint-Félix-de-Valois. Il y a là bien sûr des couvoirs. On y élève des volailles et il y a des usines de transformation. Chez nous, le secteur de la volaille fait donc travailler beaucoup de gens.

Pour ouvrir une parenthèse, j'ai moi-même vendu de la volaille, c'est-à-dire de la poule pondeuse. Les gens me demandaient pourquoi le camion était vide en plein jour. C'est parce qu'on ne charge pas la volaille le jour. On le fait plutôt la nuit, parce que la volaille s'énerve un peu le jour. En tout cas, quand je le faisais, on chargeait les camions la nuit.

J'ai la version française de votre document. Il est écrit qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a indiqué que les agriculteurs avaient, par la vente de volaille, généré des recettes monétaires agricoles de près de 3,7 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Cela représente 7 % de la totalité des recettes découlant de la vente de produits agricoles.

Parlons de l'innovation. Un peu plus loin dans votre document, il est écrit qu'il n'y a plus vraiment de chercheurs qui consacrent leurs travaux à l'industrie de la volaille. Le fait que moins de chercheurs se consacrent uniquement à ce domaine va-t-il causer un recul pour cette industrie?

[Traduction]

M. Bruce Roberts: Tout à fait. Nous accuserons un recul. C'est déjà fait. Le réaménagement de personnel à Agriculture Canada nous a fait perdre six postes: trois chercheurs et trois attachés de recherche. Ils se consacraient à la recherche avicole uniquement, et un petit nombre s'intéressait au bien-être et au comportement de la volaille, un aspect qui est à l'avant-scène actuellement, ce dont vous avez sans doute entendu parler. C'est un enjeu essentiel sur lequel nous nous penchons et c'est assez nouveau, donc il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Ces pertes ont sûrement eu des répercussions importantes, et nous faisons de notre mieux pour y pallier avec l'aide des universités, d'Agriculture Canada et des provinces.

• (1650)

[Français]

Mme Francine Raynault: Il y a aussi les obstacles commerciaux qui nuisent à votre secteur, comme la poule de réforme qui provient des États-Unis et qui envahit le marché canadien. Est-ce que ce dumping déguisé va nuire à la capacité d'innovation de votre industrie?

[Traduction]

M. Bruce Roberts: Ce n'est pas un secteur où le CRAC s'investit, bien que nous ayons travaillé un peu avec les Producteurs de poulet du Canada sur certaines études réalisées pour eux. Tout ce qui entraîne une diminution des recettes exerce une pression sur le système au bout du compte, mais c'est à peu près tout ce que je peux dire. Ce n'est pas un secteur dans lequel nous avons quelque responsabilité.

[Français]

Mme Francine Raynault: Me reste-t-il un peu de temps, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute et demie.

[Français]

Mme Francine Raynault: Très bien. Merci.

Je ne parle pas de la volaille de réforme qui vient des États-Unis, mais bien de celle qu'il y a au Canada. Une fois que cette volaille a fini de pondre ou que les coqs ont fini de servir, l'industrie reçoit-elle de l'aide pour créer de nouveaux produits ou pour améliorer les produits qui sont déjà sur le marché? On sait que cette viande n'est pas mise à la poubelle.

Qu'est-ce que votre industrie fait exactement pour aider tous ces éleveurs de volaille qui arrivent à la fin de leur vie active dans ce secteur?

[Traduction]

M. Bruce Roberts: C'est ce que nous appelons les poules de réforme, ce sont des vieux oiseaux en fait. Selon la région du pays, il peut y avoir une demande pour ces poules qui servent dans la transformation des aliments, mais cela exige un équipement spécialisé. Dans les provinces atlantiques, il existe un vaste marché pour les poules, dans l'industrie de la fourrure.

Nous avons également financé divers projets visant à trouver des moyens d'augmenter la valeur des poules de réforme pour l'industrie et les transformateurs. Nous ne voulons pas les voir simplement détruites; il y a des enjeux environnementaux à cet égard, donc nous avons soutenu des travaux visant à produire de la colle haut de gamme à partir des poules de réforme. C'est un projet qui progresse très bien et que nous comptons faire passer de l'étape de la recherche à l'étape de la transformation, en passant par le développement industriel, au cours des deux prochaines années. C'est un dossier majeur auquel nous avons consacré pas mal d'efforts.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons à M. Zimmer; vous avez cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Je vous remercie de témoigner devant le comité aujourd'hui. J'ai une ou deux questions.

Rex, vous avez dit que les semenciers ne prenaient pas vraiment de risques du côté des innovations et, aussi, que la recherche doit être pertinente économiquement et commercialement. Je suis tout à fait d'accord avec vous. À ce sujet et sur l'utilité de l'innovation pour notre économie et en rapport avec le récent Accord économique et commercial global, l'AECG, que nous connaissons tous, comment votre organisation envisage-t-elle d'utiliser l'innovation pour exploiter le potentiel de cet immense marché européen?

C'est un sujet plutôt vaste, mais pourriez-vous en parler?

M. Rex Newkirk: Je crois que c'est une occasion en or pour nous. Un des secteurs où nous participons activement, c'est la transformation des aliments, et nous cherchons de nouveaux usages à nos composés. Du côté des légumineuses alimentaires, nos ventes sont destinées essentiellement à l'Inde. Actuellement, la Chine est un acheteur important aux fins de la transformation, pour en faire du vermicelle et autres choses du genre. En Europe, les débouchés sont immenses également, pour le matériel végétal déjà transformé, et l'accord de libre-échange devrait nous aider à cet égard.

Du point de vue de l'innovation, il importe vraiment de déterminer jusqu'à quelle étape du processus il faut se rendre avant de passer le relais à une entreprise alimentaire ou à une entreprise de transformation. Je voulais vous faire remarquer que les premières étapes des innovations, où le gouvernement, d'autres organisations et nous-mêmes entrons en jeu pour lancer une idée et la faire progresser jusqu'à ce que l'entreprise prenne la relève, doivent chercher à répondre à ses besoins pour ensuite l'amener à investir elle-même. Je pense que l'Europe offre divers débouchés, non seulement pour les légumineuses alimentaires, mais pour d'autres composés aussi.

• (1655)

M. Bob Zimmer: Merci, Rex.

J'ai une question du même ordre à poser à Bruce.

Des éleveurs de poulets sont venus me voir pour parler de la gestion de l'offre et de leurs préoccupations à cet égard. Ils ont aussi demandé qu'on les aide à développer les marchés extérieurs.

Je vous pose la question que je viens de demander à Rex. Dans le développement de ceci et le potentiel de cela, et je crois que l'innovation nous permet de répondre... ou peut-être sur le marché avec la volaille canadienne également...

Avez-vous des observations à ce sujet?

M. Bruce Roberts: En majorité, ce qui nous intéresse a un lien avec la génétique. Nous travaillons en étroite collaboration avec Aviagen and Hybrid Turkeys sur des projets, développant du nouveau matériel génétique et cela s'en va dans le monde et profite au Canada.

M. Bob Zimmer: C'est là ma question: voyez-vous ce même potentiel pour les volailles canadiennes sur d'autres marchés dans le monde? On dirait bien.

Je vous demanderais de répondre en vous intéressant particulièrement à l'élément innovation; comment innover pour cibler ces marchés?

M. Bruce Roberts: Une des choses que nous avons négligées, à mon avis, c'est la génétique.

C'est intéressant. Nous avons fait beaucoup de chemin. La génétique repose sur les entreprises de génétique, les entreprises qui vendent les aspects génétiques, et leurs clients recherchent une plus forte production, une croissance plus rapide, ce genre de choses. Actuellement, ils commencent à avoir des problèmes à ce sujet, et nous avons commencé à envisager d'autres moyens.

Ce n'est pas seulement au Canada ou en Amérique du Nord, c'est partout dans le monde. Il y a des dossiers qui sont aussi simples que de tenter de déterminer si la génétique fait une différence pour la poule pondeuse dans un environnement conventionnel, qui passe à des cages non conventionnelles, les nouveaux genres de poulaillers. On observe qu'elles deviennent vraiment mauvaises là-dedans: elles se battent, elles se donnent des coups de bec. Il faut trouver plus d'un moyen de s'en occuper.

Une des options que nous envisageons dans nos grappes de recherche, c'est d'établir s'il y a des liens génétiques. Si nous découvrons quelque chose du genre, nous pourrions travailler avec la sélection pour transporter ces choses-là partout dans le monde. Dans ce genre de dossier, je crois qu'il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire.

M. Bob Zimmer: Est-ce que votre groupe s'est penché sur l'AECG? Est-ce plutôt que c'est dans le futur qu'on s'en occupera? Est-ce quelque chose qui est ciblé en tant que potentiel réel?

M. Bruce Roberts: Le CRAC s'occupe de fondement scientifique, et non de considérations économiques. Une partie du problème vient du fait que nous avons cinq organisations membres, dont quatre sont des éleveurs et un est un transformateur. Ils ont tous des positions différentes sur divers sujets. Il y a beaucoup de facteurs régionaux en jeu également. Les marchés de l'Ontario et du Québec sont très différents de ce que vous allez trouver dans les Maritimes ou dans l'Ouest canadien. Nous laissons plutôt aux groupes régionaux des organisations provinciales le soin d'examiner le volet commercialisation.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

La parole est maintenant à M. Eyking; vous avez cinq minutes.

L'hon. Mark Eyking: Merci, messieurs, de vous être déplacés.

Mes premières questions s'adressent à l'expert en volaille et je vais essayer de réserver une question au gars qui s'occupe des céréales.

Je crois que beaucoup des poussins, dans notre secteur avicole, proviennent des États-Unis. Devrions-nous faire plus de travaux de recherche au Canada pour tenter de créer une race reproductrice d'ici et des variétés qui s'adapteraient plus facilement à notre climat et aux préférences des consommateurs canadiens?

M. Bruce Roberts: Oui, je le crois. Je crois que c'est un des aspects de la génétique dont nous nous sommes écartés. Nous avons

l'habitude d'en faire beaucoup plus dans le passé. L'argent va là où sont les dernières priorités.

La question suscite tout de même un certain intérêt. Il s'agit de les rendre plus facilement adaptables au Canada et aux régions du Canada. Un oiseau qui fonctionne bien en Colombie-Britannique peut ne pas faire autant l'affaire à Terre-Neuve. Voilà certains des aspects régionaux sur lesquels nous nous penchons plus sérieusement et il y existe un potentiel.

L'hon. Mark Eyking: Il est important de faire de la recherche non seulement au fédéral, mais dans différentes régions aussi, ce qui m'amène à parler de la recherche dans les provinces atlantiques. Nous avons un programme intéressant à l'Institut de recherche avicole de l'Atlantique. J'ai entendu dire qu'il était menacé en raison du manque de financement de cet établissement par le gouvernement fédéral.

Pouvez-vous nous dire ce qui se passe de ce côté?

• (1700)

M. Bruce Roberts: Au centre de recherche avicole de l'Atlantique, il y a bel et bien eu des changements de personnel. Le moment a été très mal choisi, parce qu'à cette époque, l'Université Dalhousie et le collège d'agriculture de Nouvelle-Écosse fusionnaient. Il y a eu gel de l'embauche. Il y avait un poste vacant en sciences avicoles qu'ils n'ont pas été autorisés à combler, mais qui fait l'objet d'un avis de concours actuellement. La personne qui a réellement fait fonctionner le centre ces 25 dernières années part à la retraite bientôt. Ensuite, nous avons perdu le chercheur de l'AAC et deux techniciens.

C'est le centre de recherche en aviculture le plus moderne au Canada. Il est unique et nous ne voulons pas le perdre. Son existence est menacée.

L'hon. Mark Eyking: Je ne me souviens plus combien d'années ont passé depuis la grippe aviaire qui a particulièrement frappé la région de la Vallée du Fraser en Colombie-Britannique. Nous avons survécu, mais l'expérience a été très pénible.

Est-ce que les recherches sur la grippe se poursuivent, en particulier celles sur les gripes qui se transmettent entre humains et oiseaux? Est-ce que nous travaillons avec l'Organisation mondiale de la santé? Est-ce que ça entre dans les essais d'Agriculture Canada, de l'OMS et de tous ces groupes qui veulent s'assurer que ces gripes ne viennent pas des oiseaux ou n'attaquent pas ces derniers? Que faisons-nous en tant que Canadiens, je suppose, et que fait le gouvernement canadien ou votre secteur industriel pour essayer de prévenir que cela ne se produise de nouveau?

M. Bruce Roberts: Nos travaux se concentrent essentiellement sur la recherche de vaccins. Je crois qu'il y a plus de 1 million de dollars dans notre grappe pour cette question. La grippe aviaire terrifie l'industrie plus que toute autre maladie, parce que la réponse qu'elle entraîne est tellement extrême. Nous travaillons beaucoup de ce côté.

En ce qui concerne les relations avec les organisations internationales, il y en a un peu, mais une bonne partie est assurée par les universités. Par exemple, nous avons un projet de grappe, un seul, avec, je crois, sept organismes de recherche différents, dont Agriculture Canada. Trois de ces organismes sont à l'extérieur du Canada. Ils coopèrent avec nous.

Nous tirons profit de ces connaissances le plus possible.

L'hon. Mark Eyking: Mes questions sur les grains concernent en quelque sorte les OGM. Ils sont de plus en plus utilisés par notre industrie céréalière, et c'est bien. Nous obtenons de meilleures variétés.

Existe-t-il d'autres céréales transgéniques sur le marché? Est-ce que c'est en croissance, et dans l'affirmative, à quel rythme s'effectue cette croissance? De plus, combien de travaux sont consacrés aux variétés sans OGM? Est-ce que cela sera important dans le cadre de l'accord avec l'Europe? Il semble y avoir une susceptibilité à cet égard dans l'Union européenne.

M. Rex Newkirk: C'est une bonne question. L'OGM est assurément un instrument puissant. C'est très efficace pour certaines de nos cultures, à savoir le canola, le soja et le maïs. Je dois admettre que dans ces secteurs, il est bien établi. On l'utilise largement et ça continue.

Dans le cas de certaines autres cultures, en particulier les céréales et les légumineuses alimentaires, il n'y a pas d'OGM. Au Canada, en autant que je sache, aucune recherche n'est effectuée dans ces domaines. La raison première n'a rien à voir avec la puissance de l'instrument ou le sentiment de non-sécurité, mais le problème vient du peu d'acceptation par les consommateurs.

Vous avez raison: en Europe, une des questions que nous posons aux consommateurs, et nous les rencontrons régulièrement, cherche à savoir quand les OGM seront acceptés et à quel moment cet instrument sera disponible. Il faudra attendre encore longtemps. Pour les gens que nous rencontrons, ce n'est pas un problème sur le plan personnel, mais du point de vue des clients, c'est une question très délicate. Il est évident que le canola a eu de la difficulté à se vendre en Europe, étant donné qu'on a dû obtenir l'inscription de certains caractères et essayer de les faire approuver. Les semences sont essentiellement transformées ailleurs et l'huile est expédiée en Europe.

Dans le cas du blé et des légumineuses alimentaires, je ne crois pas que nous allons voir des OGM dans notre boîte à outils dans un proche avenir. Néanmoins, en Australie et ailleurs dans le monde, il y a beaucoup d'essais effectués et on assiste à une amélioration des rendements et autres choses du genre.

Pour le moment, je ne m'attends pas à voir quelque activité du côté des céréales et des légumineuses et aucune recherche à cet égard. Toutes les recherches effectuées actuellement visent les produits sans OGM.

• (1705)

Le président: Merci beaucoup.

Je donne la parole à M. Lemieux; vous avez cinq minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le président, je vais d'abord offrir un contrechamp à certaines affirmations que j'entends quant aux malheurs qui frappent le secteur de la recherche, parce que le gouvernement remet l'accent sur l'industrie.

Je vais commencer avec la volaille. Je lis dans votre mémoire que « l'industrie avicole a réagi de plusieurs façons différentes à l'évolution des attentes des consommateurs... » Je crois que l'industrie de la volaille comprend mieux ce que le consommateur recherche et est plus près des éleveurs que le gouvernement. J'ai tendance à croire que la grappe scientifique est à l'avantage de l'industrie avicole, parce que celle-ci dirige la grappe.

Depuis des lustres, nous entendons dire que le gouvernement devrait mettre en place un mécanisme qui rassemble les différents joueurs et d'en confier la direction à l'industrie parce qu'elle s'y

connaît. C'est ce qu'on fait et on lui avance un peu d'argent; alors on nous accuse de ne plus financer la recherche au niveau gouvernemental et d'écraser leur secteur industriel, même si c'était eux qui ont voulu la formule des grappes au départ et une orientation assurée par l'industrie. Je me demandais si vous pouviez commenter cela.

M. Bruce Roberts: D'abord, nous aimons vraiment les grappes. Cela n'a rien à voir avec les grappes.

M. Pierre Lemieux: Elles ont un rapport pourtant.

M. Bruce Roberts: Oui, mais ce qui nous préoccupe, ce ne sont ni les coupures ni les changements, c'est la manière dont ça a été fait.

Notre proposition de grappes était déjà là avant même qu'on ne soit au courant. On a eu très peu de temps pour s'ajuster. C'était le court laps de temps donné pour s'adapter. Ce n'est pas que vous n'aviez pas le droit de le faire, le gouvernement a tout à fait le droit de le faire.

M. Pierre Lemieux: Vous n'êtes pas le seul à le faire. D'autres intervenants de l'industrie, de groupes que nous avons entendus précédemment. Il existe un discours qui est en contradiction avec ce que l'industrie demandait au départ, soit un plus grand contrôle des travaux de recherche pour s'assurer que ces derniers sont axés sur les priorités de l'industrie et ne vont pas dans n'importe quelle direction ou ne développent quelque chose qui n'est pas nécessairement commercialisable et utilisable par les exploitants ou les consommateurs.

Je vous pose ces questions parce que nous sommes assis l'un en face de l'autre aujourd'hui. C'est quelque chose que j'ai entendu dire par d'autres témoins et personne n'a vraiment contesté cela. Je veux le contester, parce qu'il y a un lien. Les grappes et l'orientation gouvernementale de la recherche sont reliées. Ce n'est pas le néant total, c'est-à-dire qu'il y a encore des chercheurs au gouvernement maintenant, mais il y a un changement d'orientation, comme l'a demandé l'industrie, et les fonds ont augmenté. Les premières grappes de Cultivons l'avenir 1 sont apparues en 2008. Les fonds ont augmenté. Pour le secteur avicole, je crois que vous avez obtenu environ 2 millions de dollars en vertu du programme Cultivons l'avenir 1. Actuellement, vous recevez 4 millions de dollars; la somme a augmenté. Je dis simplement que c'est relié. L'argent a doublé dans cette grappe science avicole.

J'aimerais également souligner que la subvention totale pour cette grappe s'élève à — je vais dire « seulement » et je vais pondérer — 5,6 millions de dollars. Je vous retourne la question: avez-vous l'impression qu'il faudrait consacrer plus de ressources, d'argent et de chercheurs à la recherche avicole? Vous oeuvrez dans un secteur visé par la gestion de l'offre. Dans un certain sens, il s'agit d'une structure hiérarchique, du haut vers le bas, où vous exercez une très grande influence sur vos sources de revenus. Pourtant, nous avons versé 4 millions de dollars pour cette grappe, et l'industrie et peut-être les gouvernements provinciaux y ont mis 1,6 million. Pourquoi le secteur avicole ne verserait pas lui aussi 4, ou 6 ou 8 ou 10 millions de dollars, le montant qui, à son avis, est nécessaire pour faire progresser ses visées?

M. Bruce Roberts: Étant la personne qui doit tenter de ramasser cet argent auprès de nos organisations, c'est là une magnifique question.

M. Pierre Lemieux: Nous faisons face au même défi. Nous devons réunir l'argent auprès des contribuables.

M. Bruce Roberts: J'occupe ce poste depuis près de trois ans maintenant et il m'a fallu pas mal de temps avant de comprendre en quoi l'industrie avicole se distingue de beaucoup d'autres produits de base, tel le lait, par exemple. Dans l'industrie laitière, nous avons des vaches qui produisent du lait. Dans l'industrie avicole, nous avons plusieurs produits. Ce qui est bon pour un produit ne l'est pas nécessairement pour les autres, donc il faut arriver à un compromis. Il y a aussi nos transformateurs et nos fournisseurs, avec qui nous traitons également. Des forces différentes sont en jeu. Nous estimons que l'industrie fournit environ 2 millions de dollars par année. On parle ici du côté des éleveurs, et non de l'industrie en général.

• (1710)

M. Pierre Lemieux: D'accord.

M. Bruce Roberts: Nous nous sommes fixé comme but important d'effectuer la consolidation et la coordination de tout cela. La seule doléance que nous exprimons quant aux changements apportés ces deux dernières années a trait à la vitesse à laquelle ils ont été apportés, car nous n'avons pas eu le temps de réagir et nous avons engagé nos ressources.

Une autre chose au sujet de l'industrie, c'est que les Producteurs d'oeufs du Canada ou les Producteurs de poulet du Canada comptent de multiples organisations provinciales auxquelles ils doivent rendre des comptes, donc une autre source de pression entre en jeu.

M. Pierre Lemieux: Je me demande si vous êtes en mesure de faire la part des choses parmi ces priorités vous-mêmes. En fait, je prétends que l'industrie devrait établir elle-même ses priorités et ne pas demander aux gouvernements de le faire pour elle.

M. Bruce Roberts: Elles le font à l'intérieur de la grappe. Nous avons conçu la grappe et nous aimons les grappes en partie à cause de cela.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci, monsieur Lemieux. L'exposé a pris pas mal de temps.

M. Pierre Lemieux: Vous êtes le bienvenu, monsieur le président.

Le président: Je vais passer à M. Garrison; vous avez cinq minutes.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD): Monsieur le président, je ne peux m'empêcher de dire que, bien sûr, si le gouvernement souhaite faire connaître ce point de vue, il pourrait utiliser une partie de l'argent qu'il consacre au plan d'action économique pour le faire, au lieu de s'attendre à ce que les témoins viennent ici pour chanter les louanges du programme.

M. Pierre Lemieux: Si nous agissions ainsi, vous nous critiqueriez.

L'hon. Mark Eyking: Placez-le dans les poulets au lieu de la LNH.

M. Randall Garrison: Je souhaite poser une grave question sur le lien entre ce que je vais appeler la science fondamentale et la recherche, laquelle peut être commercialisée. Je crois que vous deux en avez parlé à divers moments de votre exposé. Je crois que c'est en partie ce à quoi veut en arriver la question de M. Lemieux.

Ce que j'ai compris de votre exposé, et corrigez-moi si je me trompe, c'est que certains travaux de recherche ne peuvent être profitables. C'est comme la recherche fondamentale et l'innovation. À un moment donné, ça devient quelque chose qui peut être commercialisée grâce à d'autres investissements.

Je vais d'abord m'adresser à M. Newkirk. Est-ce que c'est cela que vous avez affirmé plus tôt dans votre exposé?

M. Rex Newkirk: Oui, j'ai essayé de dire que chaque étape amène un investissement particulier. La recherche fondamentale est très importante, et le gouvernement et l'industrie peuvent investir dans la recherche fondamentale.

Un des points que j'ai voulu soulever, et j'en ai fait l'expérience, c'est que, souvent, on investit beaucoup dans la recherche fondamentale à l'université, en particulier dans d'autres instituts de recherche, mais il arrive qu'on ne comprenne pas jusqu'où il faut mener les travaux avant de donner la relève à l'industrie.

Il arrive que nous prenions un très large spectre d'applications en recherche fondamentale, mais que nous l'amenions à peine plus loin dans le processus d'innovation. Je crois que nous ferions mieux de prendre ces ressources et de travailler avec l'industrie et d'autres; je crois que les grappes scientifiques y sont arrivées. Elles limitent aux choses qui sont les plus pertinentes commercialement, mais elles les amènent jusqu'à une étape où les entreprises peuvent y investir avec ceux qui peuvent en tirer profit.

Je crois que la recherche fondamentale est importante; il faut simplement l'orienter et l'amener à un niveau où elle peut être confiée à des acteurs commerciaux. Il faut simplement s'entendre sur le moment du lâcher-prise.

M. Randall Garrison: Sur la même question.

M. Bruce Roberts: Je crois que c'est énoncé par la Direction générale des sciences et technologies. L'accent sur le long terme, sur ce qu'on pourrait appeler la recherche fondamentale, ou la recherche sans application pratique immédiate. Nous en avons besoin. Il faut que nous ayons cela. Nous aimons prendre le relais au-delà de ce point, bien que nous financions une certaine recherche fondamentale souvent en collaboration avec les gouvernements fédéral ou provincial, mais nos propriétaires sont des exploitants et des transformateurs. Ils veulent amener cela sur les marchés aussi vite que possible. C'est de là que ça vient en grande partie. J'aime vraiment ce que nous dit la Direction générale des sciences et technologies quand elle parle de long terme, de projets à long terme, parce que nos projets durent de deux à quatre ans, et ce, pour l'amener au plus près de l'utilisateur final.

M. Randall Garrison: Je vais poser une question que les autres membres du comité m'ont entendu poser à d'autres, étant donné la conclusion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat voulant que le réchauffement planétaire aura d'importantes répercussions sur l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire.

Ma question s'adresse à vous deux. Je vais commencer par M. Roberts cette fois-ci. Est-ce que vos groupes de recherche effectuent des travaux à long terme en lien avec l'adaptation aux changements climatiques?

M. Bruce Roberts: Oui, nous avons deux projets à l'intérieur de la grappe qui se penchent sur les changements climatiques et les émissions atmosphériques. Nous avons également financé d'autres projets. À part de la grappe, nous effectuons un cycle annuel de financement, et nous en avons un ou deux sur les changements climatiques. La question préoccupe certainement plus qu'avant, étant donné les températures extrêmes qu'on connaît. Nos membres manifestent beaucoup plus d'intérêt à ce sujet.

• (1715)

M. Randall Garrison: Monsieur Newkirk.

M. Rex Newkirk: Je crois que c'est une question importante. Nous l'avons soulevée. Nous avons collaboré avec l'agence du gouvernement fédéral qui étudie l'évolution du climat. Nous avons travaillé avec l'industrie pour l'informer de ce qui va se passer dans le futur. Si les températures continuent de grimper comme c'est le cas actuellement, il faudra probablement commencer à envisager la sélection de variétés en fonction de ces paramètres à l'avenir, parce que sept à huit années sont nécessaires pour mener à bonne fin une nouvelle variété, donc nous tentons de donner un élan à cet égard.

L'autre question qu'il faut étudier, ce sont les produits sur lesquels nous devrions travailler. Nous constatons déjà qu'une grande quantité de maïs et de soja font leur apparition au Manitoba. La Saskatchewan subit le même phénomène. Est-ce que cela va continuer à s'étendre à mesure que le climat évolue? Il faut être conscient de ce fait lorsqu'on examine les produits en cours de développement et les marchés que nous cherchons à pénétrer. Y aura-t-il des mouvements dans les produits et les marchés? On en parle assurément beaucoup. C'est quelque chose qui est débattu et sur lequel on réfléchit. Il est certain que les tables rondes abordent la question et ce qu'il faut faire pour s'y préparer.

Je dois ajouter que la viabilité est devenue une composante très importante de la trousse de commercialisation pour le Canada en raison de certaines pratiques adoptées pour réduire les gaz à effet de serre pouvant provenir de l'exploitation agricole, et de la capacité de les capter; c'est devenu un important critère de vente, si vous voulez. Les clients sont très intéressés à cette question. Lorsqu'ils viennent au Canada et voient ce que le pays peut offrir et ce que nous faisons à cet égard, ils considèrent cela comme un facteur positif et je crois que c'est quelque chose que nous devons exploiter.

Le président: Merci, monsieur Garrison.

M. Hoback a maintenant la parole, pendant cinq minutes.

M. Randy Hoback: Bien, je souhaite la bienvenue aux témoins.

Je dois dire que je suis un ancien du CIGI, donc j'ai un parti pris en faveur du travail effectué par le CIGI dans le passé, c'est certain.

Je souhaite vraiment souligner quelques-unes de vos réalisations, parce que je crois que c'est important que le comité en entende parler avant de rédiger son rapport. Une des choses fantastiques que vous faisiez était de travailler avec des acheteurs étrangers de blé et de différents produits de base et vous les ameniez à Winnipeg et leur disiez ce qu'il faut vraiment pour obtenir une bonne pâte, par exemple, ou le mélange de céréales nécessaire pour obtenir la bonne texture dans différentes sortes de beignets, de pains et de pâtes alimentaires.

Pourriez-vous élaborer sur la question? Est-ce que vous travaillez encore avec les utilisateurs finals des produits et les aidez-vous à s'assurer que les produits que nous cultivons dans les Prairies sont effectivement mélangés et transformés de manière à répondre à leurs besoins pour la vente en magasin?

M. Rex Newkirk: Oui, absolument. C'est notre travail quotidien.

Je reviens d'une tournée auprès de clients dans trois pays de l'Asie; elle visait à tenir exactement ce genre de discussion. Qu'est-ce qui satisfait leurs besoins? De quoi ont-ils besoin? Il y a des désirs et des besoins, donc il s'agit vraiment de cerner quels sont leurs besoins — et il est bon de connaître leurs désirs — et de déterminer ce qu'on peut faire pour répondre à ces besoins. Nous avons un programme de recherches en cours actuellement. Nous étudions différentes variétés et la manière dont elles répondent aux besoins des clients, les conditions de culture. Nous développons des produits avec ces clients qui cherchent des mélanges qu'ils peuvent utiliser.

Lors de la dernière séance, un témoin a parlé de ces nouvelles catégories de blé qui offrent des possibilités. Nous parlons à ces clients des propriétés du blé de printemps des Prairies canadiennes, par exemple, et en quoi il peut être avantageux pour eux.

Pour nous, c'est de la routine, et nos clients nous font part de leurs observations et nous tentons d'en informer l'industrie. Demain, je rencontre la Western Grain Elevator Association. Nous allons leur faire part de ce que les clients nous disent et ce qu'ils recherchent.

M. Randy Hoback: Vous entendez parler de leurs souhaits, des rêves qu'ils ont et de ce qu'ils recherchent dans un produit. Encore une fois, nous tentons de les réaliser en procédant à différents mélanges de produits. Comment communiquez-vous cette information aux sélectionneurs de végétaux et comment leur dites-vous que ce qui est nécessaire, c'est une variété de blé qui comporte 14,5 % de protéines, ou un amidon ou son en particulier, ou quelque caractéristique ou trait? Comment cette information est-elle intégrée au niveau des recherches? Ensuite, comment l'insère-t-on dans le processus de développement de ce que demandent nos clients?

M. Rex Newkirk: Le processus reste à peaufiner, je dois l'admettre. Nous en informons certainement la Western Grain Elevator Association et la Canadian Grain and Oilseed Exporters Association. Après nos missions visant à faire connaître nos nouvelles cultures auprès de tous nos clients cet automne, nous avons organisé un séminaire à l'intention des différents joueurs, les sélectionneurs de végétaux et les sociétés céréalieres. Lors des réunions du Comité de développement des grains des Prairies, en février, nous l'avons informé de ce que nous avons appris de nos clients au cours de la dernière année, à l'intention des divers sélectionneurs de végétaux.

Actuellement, nous participons pas mal à la mise à l'essai de cultures de végétaux également, de sorte que les échantillons qui proviennent d'une génération précoce ou du CDGP nous parviennent. Nous allons conseiller les divers sélectionneurs de végétaux en leur indiquant ce que nous aimons et les variétés qui leur poseront plus de problèmes. Nous essayons de ramener cette information.

Nous tentons de simplifier le processus, parce qu'il y a beaucoup de joueurs et nous voulons nous assurer qu'ils reçoivent cette information. De plus, nous aimerions obtenir plus de rétroaction des sociétés de manière à conseiller le réseau. Nous tentons de favoriser cet échange. C'est en fait un des principaux sujets qui seront traités avec l'association industrielle, soit le meilleur moyen de communiquer ces résultats.

● (1720)

M. Randy Hoback: Une des choses que j'ai toujours trouvées très intéressantes chez CIGI, c'est que vous avez toujours réussi à faire connaître les produits que nous cultivons ici au Canada.

Est-ce que quelqu'un d'autre assure un suivi auprès du client, une fois la vente de blé ou de canola conclue? CIGI intervient à la fin de la chaîne et assure cette vérification de la qualité, offre ce service. Je ne crois pas que quelqu'un d'autre au monde fasse cela. Ai-je raison de dire cela?

M. Rex Newkirk: Pas vraiment. Les Américains investissent beaucoup d'argent dans la promotion. Je dois admettre que les Américains y consacrent beaucoup d'argent et de temps. Ils ont beaucoup de personnes dans le monde qui travaillent auprès des clients. Par exemple, lors de mes derniers séminaires au Moyen-Orient, il m'est arrivé souvent que les clients potentiels me disent avoir rencontré le conseil américain du soja ou des associés du blé américains ou quelqu'un d'autre.

M. Randy Hoback: C'est ce que vous faites.

M. Rex Newkirk: Ils le font d'une manière différente, je dois dire. Je m'excuse: je vous ai coupé la parole.

M. Randy Hoback: Je disais qu'ils commencent à copier ce que nous faisons depuis 10 à 15 ans.

M. Rex Newkirk: Oui, tout à fait. Le plan céréalier des États-Unis s'est inspiré de celui de CIGI et ils ne s'en cachent pas. Nous le faisons probablement le mieux avec le moins de ressources. Je crois que nous sommes les plus efficaces au Canada. Nous utilisons très bien nos ressources. Le gouvernement a investi dans nos opérations et nous avons bien utilisé ces fonds. L'industrie a investi dans nos opérations et nous continuons.

Aux États-Unis, ils font beaucoup plus de promotion. Ils consacrent beaucoup de temps à organiser les gros événements et les promotions. Nous avons tendance à consacrer plus de temps aux aspects techniques et à parler des mérites de nos produits, donc c'est une approche différente, mais nous ne sous-estimons pas la concurrence à cet égard.

M. Randy Hoback: Bien sûr, au Canada, nous avons des producteurs de canola dont les diverses associations font cela elles-mêmes, travaillant en collaboration avec vous, mais peut-être sur un aspect différent, je crois.

Le président: Merci, monsieur Hoback. Vous avez bien utilisé le temps alloué.

Je passe le micro à Mme Raynault. Je crois que vous allez partager votre temps avec M. Garrison.

[Français]

Mme Francine Raynault: Monsieur le président, je vais partager le temps qui m'est alloué avec mon collègue.

L'été dernier, j'ai fait une tournée des entreprises agricoles de mon comté au cours de laquelle j'ai visité une ferme où on élève du poulet de rotisserie. Il y avait des milliers de poussins dans un grand bâtiment où la chaleur, l'humidité et l'eau étaient contrôlés électroniquement. Les exploitants, une entreprise de père en filles, prenaient bien soin de leurs animaux.

Au comité, on entend souvent dire que le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est très réglementé. À votre avis, la réglementation fédérale vous aide-t-elle ou vous nuit-elle dans vos activités? Pouvez-vous nous donner un exemple d'un règlement qui vous nuit ou qui vous avantage?

[Traduction]

M. Bruce Roberts: Il est certain que la volaille ne fait pas l'objet d'un cadre réglementaire aussi étendu que celui visant certaines cultures. La réglementation vise le genre d'antibiotiques que nous pouvons utiliser, mais c'est de moins en moins un enjeu, puisque nous en utilisons de moins en moins et que nous ne les utilisons pas uniquement à titre préventif. Je pense que c'est bien.

Les codes de pratique formulés par le gouvernement fédéral sont très bien, mais il arrive qu'il soit très difficile de convaincre les exploitants de les suivre. Ce n'est pas tellement Agriculture Canada qui pose problème, mais plutôt certains organes de réglementation tels que l'ACIA. Il arrive que cette dernière prenne une décision qui oblige à d'importants investissements, sans prendre le temps de réfléchir aux échéances, aux répercussions. C'est rare. La communication est essentiellement bonne entre l'industrie et tous les ordres de gouvernement. Je crois que les répercussions les plus négatives sont dues plus souvent à des décisions des gouvernements provinciaux qu'à des décisions fédérales. Le fédéral intervient plus

au bout de la chaîne alimentaire, alors que les provinces exercent plus de pouvoir sur les systèmes d'exploitation réels. C'est ce qui a des incidences sur les exploitants.

Les changements environnementaux sont extrêmes. C'est drôle, parce que j'ai beaucoup travaillé sur l'environnement il y a des années, en économie environnementale, et les agriculteurs se plaignaient sans cesse. Maintenant, ils ne se rappellent même plus de s'être plaints. C'est la vie, pas vrai? Les choses changent.

• (1725)

M. Randall Garrison: Merci beaucoup.

Si on en est aux aveux, de notre côté, ce sont les producteurs de poulets et de dindons. J'ai grandi sur une ferme d'élevage de poulets et de dindons, donc je vais continuer de poser des questions à M. Roberts. Je suis à moitié sérieux, parce que la question que je vais poser reflète le comté où je vis. Beaucoup de gens posent des questions sur le bien-être animal quand il est question de l'industrie avicole, et vous avez mentionné que vous effectuez des recherches sur le bien-être et le comportement animal. Pourriez-vous en dire un peu plus à ce sujet aux membres du comité?

M. Bruce Roberts: Tous les projets réalisés dans le cadre de la grappe et qui comportent un volet production comprennent également un volet lié au bien-être animal. Le vice-président de notre conseil d'administration considère que le bien-être animal est synonyme de gestion des fermes, et c'est vrai. Vous devez élever ces animaux de manière à réduire le plus possible le stress qu'ils subissent.

J'ai regardé les chiffres, et les trois projets les plus importants dans notre grappe sont en lien direct avec le bien-être animal. Nous ajoutons d'autres aspects. Il y a un projet environnemental et nous y avons associé un volet bien-être animal.

Il y a beaucoup de financement lié au bien-être animal. Un des principaux enjeux sur lequel nous nous penchons actuellement, et que nous croyions avoir réglé jusqu'à un certain point, c'est l'euthanasie. C'est devenu très important après la diffusion de reportages télévisés. Nous étudions actuellement un projet qui a pour but d'approfondir la question de l'euthanasie des dindons et d'élaborer ensuite un programme de formation. Nous avons réuni la majorité de l'information disponible. C'est comme la recherche environnementale: nous n'avons pas besoin d'étudier la façon de répandre le fumier, nous devons simplement enseigner aux gens comment le faire bien. C'est la même chose pour le bien-être animal.

Une autre chose qu'il faut faire, c'est une étude consacrée aux poulaillers. Nous n'en savons pas suffisamment sur le transport et les effets sur la volaille. C'est autre chose. Le transport est un problème majeur.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais user du privilège du président et poser une question.

Lors des deux ou trois dernières réunions, nous avons entendu diverses observations concernant les scientifiques, leur durée d'emploi et le temps nécessaire pour recruter des scientifiques et des chercheurs. Même dans le groupe qui vous a précédé, c'est un chiffre qui m'a surpris. Il y a actuellement environ 600 scientifiques qu'il faudrait remplacer tous les ans partout au Canada.

Un des points soulevés, c'est en rapport avec le système d'enseignement, qui, paraît-il, n'en fournit pas. Si vous n'en trouvez pas, ça veut dire qu'ils ne sont pas là. S'ils ne sont pas là, il semblerait qu'il faut essayer, à l'aide de notre industrie, grâce à de la publicité, à des programmes gouvernementaux, à titre individuel ou en tant que membre de nos communautés, d'attirer des personnes, peut-être à l'aide du système d'éducation, pour qu'ils exercent une très bonne profession offrant une carrière de longue durée. Comment fait-on cela? Est-ce que vous avez fait cela dans vos organisations?

Je vais m'adresser à vous d'abord, monsieur Newkirk.

M. Rex Newkirk: C'est une bonne question. J'ai reçu une formation de scientifique, j'ai un doctorat, donc je pratique un peu de sciences, mais je fais beaucoup plus d'administration.

Un des défis que nous avons, et c'est un défi intéressant, c'est que la situation de l'économie et de l'emploi est tellement bonne au Canada que le baccalauréat suffit pour trouver un emploi plutôt intéressant et rémunérateur. Il est difficile d'amener les étudiants canadiens à faire des études supérieures. C'est à la fois bon et mauvais. Du côté positif, c'est bien, parce qu'il y a des débouchés pour les étudiants, en particulier en agriculture. Je crois que notre principal défi consiste à amener les gens vers le niveau supérieur.

Un autre élément qui, à mon avis, manque — et c'est mon opinion personnelle; je suis professeur auxiliaire dans une université et je vais occuper un poste du même ordre dans une autre —, c'est que nous séparons toujours les sciences et les affaires. Dans une économie qui fonctionne bien et pour des personnes telles que moi qui s'intéressent à l'incidence de la science sur les affaires, j'aimerais qu'il y ait plus de cours d'administration dans la formation scientifique.

Vous savez, j'ai lancé une entreprise. J'avais beaucoup d'années de formation et aucune formation en affaires. Je crois que nous pourrions introduire plus d'administration dans notre formation.

Dans mon cas, j'ai été chanceux de pouvoir faire mon doctorat tout en occupant un poste à temps plein. J'ai été en mesure d'obtenir la formation, une formation en affaires et une certaine expérience, tout en préparant mon doctorat.

C'est un de nos défis. Nous avons dû embaucher à l'extérieur du pays. Nonobstant le débat actuel sur les travailleurs temporaires étrangers, le processus est très lent et très pénible lorsqu'on veut amener de l'expertise. Nous avons dû prouver encore et encore que nous ne pouvions les trouver au Canada. C'est équitable, mais nous avons constaté que nous devons aller à l'extérieur du Canada pour trouver l'expertise dont nous avons besoin. Nos jeunes ont de nombreux débouchés et il est difficile de les attirer.

• (1730)

Le président: Monsieur Roberts, nous avons très peu de temps. Si je pouvais avoir votre commentaire, j'apprécierais.

M. Bruce Roberts: Je crois qu'une chose qu'il faut admettre, c'est que plusieurs de nos scientifiques canadiens étudient à l'extérieur du pays également, et ce fut toujours ainsi. J'ai obtenu mon doctorat en Illinois et je suis rentré au Canada. Ce sont là des éléments qu'il faut garder en mémoire également.

Il y a beaucoup d'étudiants en sciences à l'université. Le problème, lorsqu'ils ont terminé leurs études, c'est d'arriver à trouver une bonne raison pour eux de rester ici.

Le président: Bien.

Messieurs Newkirk et Roberts, je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de participer à cette étude.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur présence et pour leurs questions pertinentes.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>